

PLAN D'ACTION

Table de concertation régionale Îles-de-la-Madeleine 2025-2030

Plan de gestion intégrée régional

Juin 2026

Élaboration du document

TCR des Îles-de-la-Madeleine

Rédaction

TCR des Îles-de-la-Madeleine

Crédits photographiques

TCR des Îles-de-la-Madeleine

Infographie

TCR des Îles-de-la-Madeleine

L'élaboration de ce plan d'action a été rendue possible grâce à la participation financière du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs dans le cadre de la Gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL).

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	7
Gestion intégrée du Saint-Laurent	7
Zone de gestion intégrée des Îles-de-la-Madeleine	8
Table de concertation régionale des Îles-de-la-Madeleine : une démarche de concertation	9
Composition de la TCR des Îles-de-la-Madeleine	10
Principes directeurs	10
ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	11
Mise en contexte	12
Conclusions.....	16
Stratégie	17
Plan d'action	18
QUALITÉ DE L'EAU DOUCE ET DE L'EAU SALÉE	36
Mise en contexte	37
Conclusions.....	41
Stratégie	43
Plan d'action	44
HABITATS ET BIODIVERSITÉ	57
Mise en contexte	58
Conclusions.....	63
Stratégie	65
Plan d'action	66

FIGURES

Figure 1. Zones de gestion intégrée de l'eau du Saint-Laurent..... 7

Figure 2. Partie sud de la zone de gestion intégrée des Îles-de-la-Madeleine (cf. Figure 1 pour la zone complète) 8

LÉGENDE

Objectifs	Indicateurs
\$ moins de 50 000 \$ \$\$ entre 50 000 \$ et 150 000 \$ \$\$\$ plus de 150 000 \$	🕒 0 – 2 ans 🕒🕒 3 – 4 ans 🕒🕒🕒 5 – 7 ans 🕒🕒🕒🕒 8 – 10 ans
Acteurs de soutien	
Les acteurs de soutien sont des acteurs de l'eau désignés par les porteurs de projets pour soutenir le travail que ceux-ci dirigent et coordonnent. Il s'agit d'entités dont les activités et les intérêts ont une incidence sur les ressources en eau de la zone de gestion intégrée de l'eau des Îles-de-la-Madeleine et qui possèdent une capacité leur permettant d'agir sur le devenir des ressources en eau spécifiquement concernées par la présente planification. Ces acteurs seront pleinement investis dans le support des projets, pour leurs expertises et/ou leurs capacités techniques, avec des mandats clairs et spécifiques définis par les porteurs de projets.	

LISTE DES ACRONYMES

ACPIQ	Association des chasseurs de phoques intra-Québec
ACPSI	Association des chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles-de-la-Madeleine
AF	Attention Fragîles – Conseil régional de l’environnement des Îles-de-la-Madeleine
ASVI	Association de sports de vent des Îles-de-la-Madeleine
ATR	Association touristique régionale – Tourisme Îles-de-la-Madeleine
BGFî	Bon goût frais des îles
BRCGI	Bureau régional de coordination gouvernementale aux Îles-de-la-Madeleine
CAMI	Council for Anglophone Magdalen Islanders
CCTPE	Comité consultatif sur les terres publiques et l’environnement
CEGRIM	Centre d’expertise en gestion des risques d’incidents maritimes
CERMIM	Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes
CGI	Cégep de la Gaspésie et des Îles
CGMR	Centre de gestion des matières résiduelles des Îles-de-la-Madeleine
Comité ZIP	Comité Zone d’intervention prioritaire des Îles-de-la-Madeleine
CMîM	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine
CTMA	Coopérative de transport maritime et aérien
CTPEE	Comité de travail sur les plantes exotiques envahissantes
CREGIM	Conseil régional de l’environnement Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
DEC	Développement économique Canada
DSP	Direction de la santé publique
DSPGIM	Direction de la santé publique Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
EAE	Espèce aquatique envahissante
ECCC	Environnement et Changements climatiques Canada
FASL	Fonds d’action Saint-Laurent
FCM	Fédération canadienne des municipalités
FFQ	Fondation de la faune du Québec
FQM	Fédération québécoise des municipalités
FRC	Fonds pour la restauration côtière
GIEBV	Gestion intégrée de l’eau par bassin versant
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GISL	Gestion intégrée du Saint-Laurent
IEA	Initiative des écosystèmes de l’Atlantique
îM	Îles-de-la-Madeleine
LDGIZC	Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières (UQAR)
LLio	Living Lab en innovation ouverte

MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MEIE	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MHH	Milieus humides et hydriques
MIC	Municipalités pour l'innovation climatique
MPO	Pêches et Océans Canada
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec
MTO	Ministère du Tourisme du Québec
OBV	Organismes de bassins versants
PACES	Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines
PDE	Pointe-de-l'Est
EEE	Espèce exotique envahissante
PGIR	Plan de gestion intégrée régional
PHa/REs	Protection des Habitats pour le Rétablissement des espèces
PIACC	Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques
PIC	Programme Interactions communautaires
PRCMHH	Programme de restauration et de création de milieux humides
PRMHH	Plan régional sur les milieux humides et hydriques
RMS	Réseau minimal de sentiers
ROBVQ	Regroupement des organismes de bassins versants du Québec
RPPCI	Rassemblement des pêcheurs et pêcheuses des côtes des Îles
RQM	Réseau Québec Maritime
SCÎM	Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine
TCR	Table de concertation régionale
ULaval	Université Laval
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQAR	Université du Québec à Rimouski
VHR	Véhicule Hors-Route
VTT	Véhicule Tout-Terrain
ZIPM	Réseau des Comités ZIP en zone marine

MISE EN CONTEXTE

Gestion intégrée du Saint-Laurent

La Gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL) est issue de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection et est financé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent. La mise en œuvre de la GISL prévoit la mise en place de tables de concertation régionales sur l'ensemble des douze zones de gestion intégrées du Saint-Laurent, couvrant la portion québécoise du fleuve, de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent (**Figure 1**).

La mise en place des tables de concertation régionale (TCR) vient donc compléter l'intention du Gouvernement du Québec de mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) en s'ajoutant à la démarche de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) coordonnée par les Organismes de bassins versants (OBV). Cette démarche est, avec le Forum Saint-Laurent, le mécanisme officiel de la GISL, et influence les activités de concertation menées sur le Saint-Laurent par les organismes coordonnateurs des TCR.

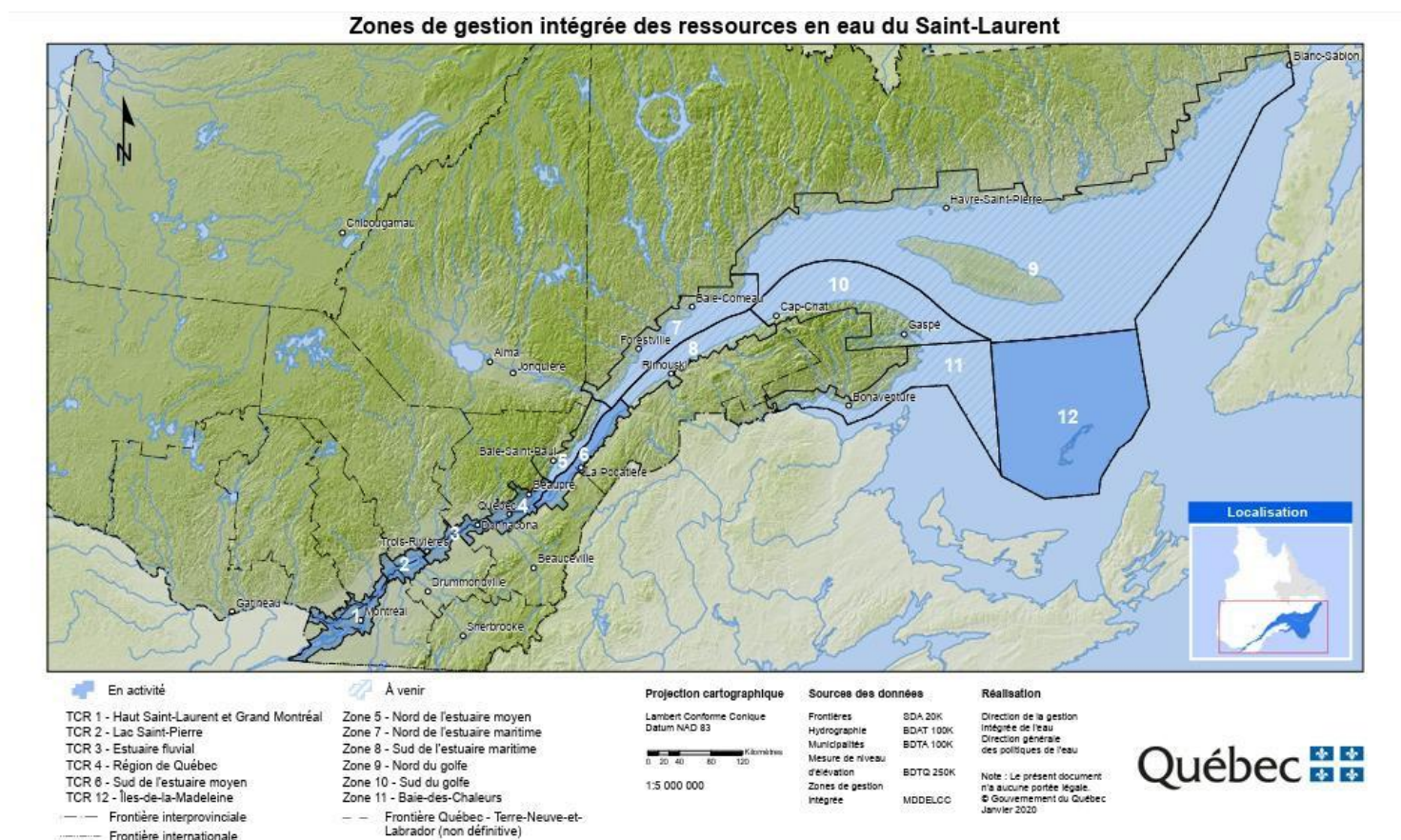


Figure 1. Zones de gestion intégrée de l'eau du Saint-Laurent

Zone de gestion intégrée des Îles-de-la-Madeleine

La zone de gestion intégrée des Îles-de-la-Madeleine inclut le territoire d’une région administrative (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), d’une Municipalité régionale de comté (Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine) et de deux municipalités (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et Municipalité de Grosse-Île) ([Figure 2](#)).

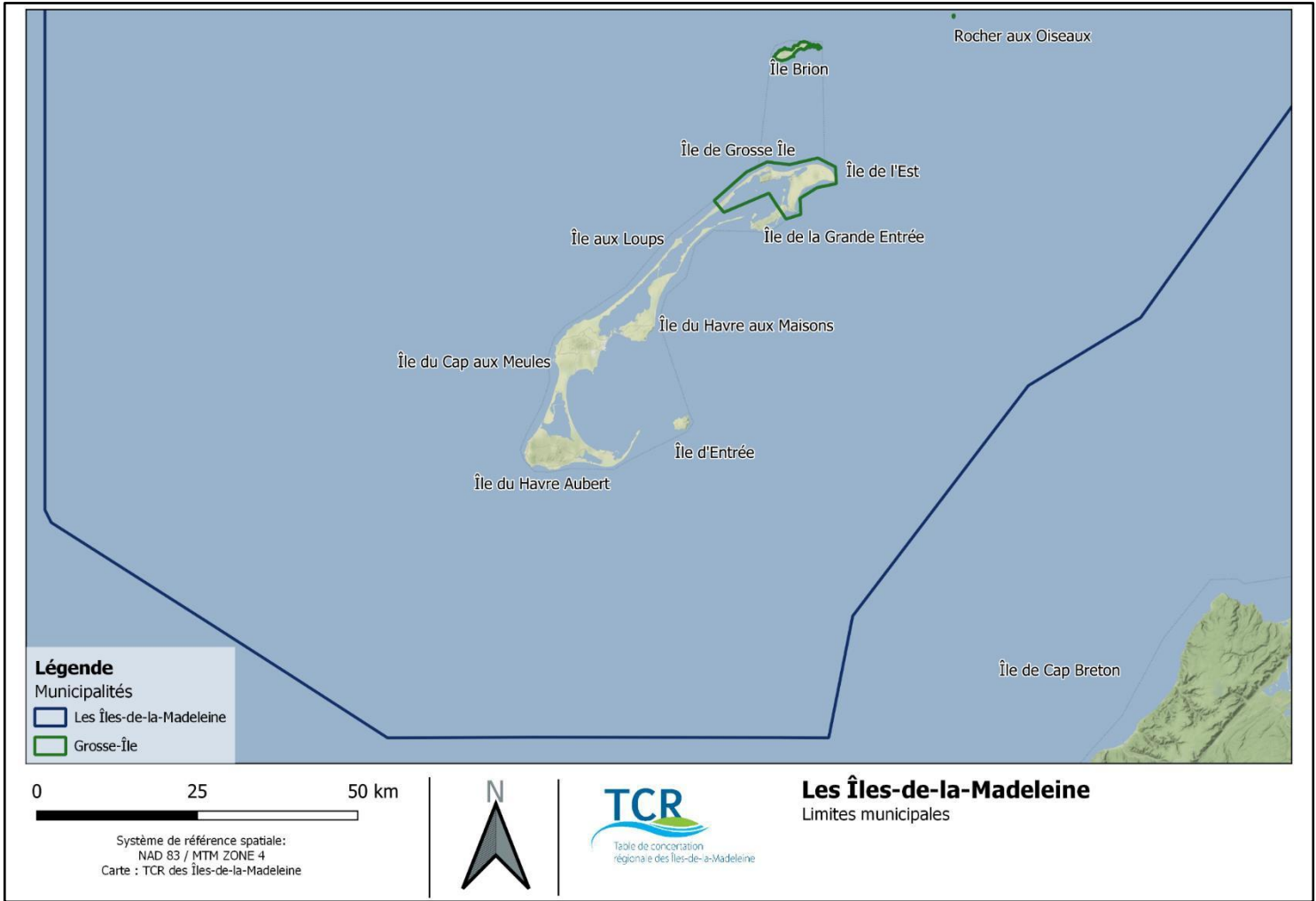


Figure 2. Partie sud de la zone de gestion intégrée des Îles-de-la-Madeleine (cf. Figure 1 pour la zone complète)

Table de concertation régionale des Îles-de-la-Madeleine : une démarche de concertation

Dans une optique de conciliation du développement socioéconomique et de la protection des ressources en eau, la TCR des Îles-de-la-Madeleine (TCR-ÎM) est une démarche de concertation, coordonnée localement par le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, au sein de laquelle les représentant.es désigné.es par les acteurs et actrices s'engagent à définir collectivement des enjeux, des visions, des orientations, des objectifs et des actions devant mener à une utilisation durable de ces ressources au bénéfice des usagers de la zone de gestion intégrée des Îles-de-la-Madeleine.

Ainsi le mandat de la TCR-ÎM est de :

- Élaborer et maintenir une planification territoriale stratégique des ressources en eau et de ses usages (plan de gestion intégrée régional - PGIR). C'est-à-dire qu'elle doit prioriser et décrire les catégories de problématiques au moment donné. Elle doit établir une vision, se fixer des orientations et des objectifs mesurables et partagés par l'ensemble des représentant.es à la Table;
- Entériner les actions contribuant à l'atteinte des objectifs et découlant de la mobilisation des acteurs et actrices. Ces actions constitueront le fondement du plan d'action de la planification territoriale stratégique;
- Suivre la mise en œuvre des actions contribuant à l'atteinte des objectifs fixés;
- Suivre l'avancement vers l'atteinte des objectifs;
- Promouvoir et communiquer les activités de la Table, les progrès vers l'atteinte des objectifs du PGIR et des succès des actions mises en œuvre ainsi que, de manière plus globale, le modèle de GIRE;
- Contribuer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation;
- Être un lieu privilégié permettant aux représentant.es d'échanger sur les nouvelles initiatives et les enjeux concernant la zone de gestion intégrée et de collaborer avec les autres représentant.es.

Composition de la TCR des Îles-de-la-Madeleine

Mise en place en 2015, la TCR-ÎM est composée de représentant.es des acteurs et actrices de l'eau du milieu. Une représentation équitable entre les secteurs municipal, économique et communautaire du territoire a été recherchée et a été atteinte. Celle-ci comprend 16 représentant.es:

Secteur municipal

2 sièges



Action climatique
Développement du milieu,
aménagement du territoire et
urbanisme

Secteur économique

7 sièges



Agroalimentaire
Aquaculture
Industrie
Pêche / capture
Pêche / transformation
Tourisme
Transport maritime

Secteur communautaire

7 sièges



Activités récréatives
Administrations portuaires
Citoyen
Environnement – aquatique
Environnement - terrestre
Patrimoine
Recherche et innovation

Principes directeurs

Les efforts visant l'avancement de la gestion intégrée du Saint-Laurent menés par la TCR-ÎM reposent sur des principes directeurs qui illustrent bien la nature de la démarche :

- Le Plan d'action pourra faire l'objet d'une mise à jour annuelle afin de permettre l'atteinte des objectifs élaborés.
- Les objectifs figurant dans la planification sont réalistes et permettent l'atteinte de résultats concrets et mesurables sur un horizon de dix ans.
- Les actions sont portées par des acteurs et actrices qui s'y sont engagé.es.
- La démarche de la gestion intégrée du Saint-Laurent se réalise dans un souci d'ouverture et de transparence envers les acteurs et actrices de l'eau et les citoyen.nes.
- La TCR-ÎM soutient l'avancement vers l'atteinte des objectifs en concertation avec les acteurs et actrices du milieu et est imputable de cette démarche.

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



ENJEU

L'enjeu Adaptation aux changements climatiques découle des savoirs mis en évidence dans le Portrait-Diagnostic sur un ensemble de problématiques biophysiques liées aux changements climatiques. La concertation qui s'en est suivie a fait ressortir l'importance de la notion d'adaptation face à ces phénomènes.

VISION

Les représentant.es de la TCR-ÎM, les entités porteuses de projets et le Comité de travail sur l'adaptation aux changements climatiques ont donc développé un plan d'action concerté qui soutient la vision adoptée par la TCR-ÎM à propos de cet enjeu prioritaire :

« La communauté insulaire est résiliente et s'adapte aux changements climatiques en faisant preuve d'ingéniosité et en saisissant les opportunités d'innovation dans la recherche de solutions. La législation tient compte des réalités physiques du milieu. Les instances concernées sont outillées afin de prendre des décisions concertées et cohérentes en matière d'aménagement et de développement intégré du territoire, en fonction du bien-être collectif ».

SAVOIRS

À la lueur des constats du Portrait-Diagnostic et des savoirs partagés lors des consultations et des comités de travail, la Table tient compte des informations suivantes, recueillies à ce jour :

Phénomènes

- Les changements climatiques sont un phénomène global sur lequel les Madelinots et Madeliniennes n'ont pas (ou très peu) de portée, mais les perspectives de bouleversements en cascade, avec la hausse globale des températures et la perturbation de quantité de dynamiques biophysiques, météorologiques, maritimes, sont déjà dramatiques pour les Îles, et risquent de l'être de plus en plus. Protection, restauration, anticipation et adaptation sont impératifs.
- « L'archipel des Îles-de-la-Madeleine est la région la plus vulnérable aux changements climatiques et il présente la plus grande diversité d'enjeux liés à l'érosion et à la submersion » (UQAR, Sensibilité des côtes et vulnérabilité des communautés du golfe aux impact des changements climatiques, 2008).

Manifestations sur le territoire

- Les Îles et le golfe ressentent déjà l'effet cumulé des problématiques liées aux changements climatiques : la **réduction du couvert de glace**, le **réchauffement des eaux**, la **hausse globale du niveau marin**, l'**intensification de phénomènes météorologiques extrêmes** (4.1.1.7) entraînent une exposition côtière de plus en plus importante.
- Les changements climatiques ont des impacts sur les milieux marins : les problématiques d'**acidification** (4.1.1.5), d'**hypoxie** (4.1.1.6), de **réchauffement des eaux** (4.1.1.2) et de **réduction du couvert de glace** (4.1.1.3) modifient les paramètres fondamentaux de la vie marine dans le golfe, avec des incertitudes sur la durabilité des ressources marines sur lesquelles l'archipel fonde une partie de sa vie économique.

Impacts physiques sur le territoire

- L'**érosion côtière** (4.1.1.1) est très marquée aux Îles, modifiant sensiblement le trait de côte en raison de la nature géologique particulière de l'archipel.
- La **submersion côtière** en raison de la **hausse globale du niveau marin** (4.1.1.4) impacte le territoire, en particulier les cordons dunaires qui relient la plupart des Îles entre elles.
- L'**ensablement sous-marin** requiert un suivi accru et un dragage fréquent des chenaux et des accès aux ports pour ne pas menacer les activités maritimes.
- L'**ensablement dunaire** cause l'empiétement de « dunes mobiles » sur les axes de communication, qui doivent être dégagés, et sur d'autres milieux (marais côtier), peu à peu transformés.

Impacts socio-économiques sur le territoire

- L'érosion côtière accélère la **vulnérabilité de sites et d'infrastructures essentielles**, dont la route 199, le site patrimonial de la Grave, le village de Cap-aux-Meules où sont regroupés les principaux services, dont le centre hospitalier.
- Les **impacts sur l'aménagement territorial** sont majeurs, en raison des possibilités limitées et coûteuses de déplacer les infrastructures vers l'intérieur des terres, pour une densité de population élevée (70 habitants/km² contre 10 au Québec en 2016). Les règlements municipaux d'aménagement sont adaptés proactivement depuis près de 20 ans.
- Les changements climatiques ont des **impacts économiques sur la collectivité**. Les coûts de protection et d'adaptation à supporter sont lourds sur les épaules de la Communauté maritime, mais aussi des secteurs industriels et touristiques.

Impacts socio-économiques sur le territoire (suite)

- La population est inquiète, demandeuse d'informations, de moyens d'action. Désireuse de ne pas simplement subir les changements climatiques, elle participe à la [mobilisation sur les changements climatiques](#). Les jeunes générations sont préoccupées par l'impact des changements climatiques sur leur avenir. L'[écoanxiété](#) est à surveiller et à prendre en compte pour assurer le bien-être de la population.
- Les [impacts sur les ressources marines](#) représentent une menace pour la prospérité des pêches, de l'aquaculture et des industries de transformation des produits de la mer.
- La [perturbation physique des milieux côtiers](#) est aussi causée par les enrochements installés pour protéger certains terrains et secteurs, sur un littoral relativement peu artificialisé.

Impacts environnementaux sur le territoire

- Les changements climatiques, particulièrement l'érosion, représentent une [perturbation des écosystèmes naturels essentiels](#), réduisant leur capacité à protéger les îles contre les aléas naturels, en particulier, les cordons dunaires, les marais côtiers, les plans d'eau intérieurs, les milieux humides et hydriques.
- Ils provoquent également la [fragilisation de la biodiversité](#) par la perturbation des habitats, et des changements parfois rapides des paramètres climatiques et biophysiques, ce qui pourrait menacer les espèces, particulièrement celles déjà à statut.
- Les [impacts sur les ressources marines](#) sont alarmants, menaçant la pérennité de certaines espèces dans les plans d'eau intérieurs, sur le plateau madelinot, et dans le golfe.

Efforts déployés

- Face à ces menaces, la collectivité cherche à s'outiller, se préparer, se protéger et s'adapter depuis plusieurs décennies, notamment avec les expertises locales, celles de l'UQAR, d'Ouranos et des ministères concernés.
- Les organismes locaux en environnement ont développé une expertise en restauration des milieux frappés par l'érosion et la submersion, avec des techniques adaptées.

Efforts déployés (suite)

- Avec l'expertise d'Ouranos (*Rapport Sensibilité des côtes et vulnérabilité des communautés du golfe du Saint-Laurent aux impacts des changements climatiques, 2008*, et *Rapport Analyse coûts-avantages des options d'adaptation en zone côtière aux Îles-de-la-Madeleine, 2016*), et à la suite des décisions de la Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière, accompagnée par le Bureau régional de coordination gouvernementale des Îles-de-la-Madeleine (BR CGI), la protection d'infrastructures prioritaires mène à des chantiers qui devraient aller de l'avant en 2021-2026.
- Le Forum des partenaires socioéconomiques du territoire (principal organe de consultation de la Communauté maritime en matière de planification stratégique) a fait de l'érosion et de la lutte contre les changements climatiques une des priorités majeures de son plan d'action pour l'avenir de l'archipel, Horizon 2025.

Limites, blocages et inadéquations

- L'ampleur des chantiers et les coûts sont énormes. La complexité des dossiers et la multiplicité des parties institutionnelles concernées requièrent beaucoup de temps avant que des actions concrètes ne se réalisent.
- Le contexte insulaire implique des solutions particulières et plus coûteuses, demandant des adaptations réglementaires.
- Les travaux de restauration effectués sont toujours à la merci de tempêtes intenses, ce qui implique anticipation et priorisation.
- Dans les faits, et dans l'application des cadres normatifs, l'urgence de la situation n'est pas reconnue, elle ne permet pas d'accélérer les travaux et d'engager rapidement les actions requises.
- Le décret sur l'insularité est rarement appliqué pour bonifier les financements ou autoriser des adaptations justifiées par les spécificités de l'archipel.

Conclusions

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La TCR-ÎM conclut qu'il faut :

Pour établir une vision structurante

- Que la Communauté maritime, les partenaires locaux et les citoyen.nes conçoivent ensemble et mettent en application un Plan d'adaptation aux changements climatiques, soit une stratégie concertée, ambitieuse et adaptée pour soutenir la résilience insulaire face aux changements climatiques, pour en anticiper et amenuiser les impacts.

Pour faire reconnaître l'urgence climatique

- Que soient sécurisés les moyens techniques et financiers adéquats pour la protection et l'adaptation du territoire face aux effets des changements climatiques.

Pour mettre en action outils et expertises

- Que les sites côtiers frappés par l'érosion désignés comme prioritaires par la Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière soient protégés d'ici 2035.
- Que soient bonifiés et pérennisés les moyens financiers et l'expertise en matière de restauration des milieux naturels (milieux dunaires, plans d'eau intérieurs, milieux humides et hydriques) des organismes locaux en environnement pour soutenir les services écologiques que ces milieux rendent.
- Que l'expertise de la Communauté maritime, des organismes de recherche et des organismes locaux en environnement soit soutenue et valorisée afin de permettre le développement de solutions novatrices, adaptées.
- Que soient mieux connus et encadrés les impacts des enrochements et autres techniques de protection afin d'éviter les impacts collatéraux sur le territoire ou les écosystèmes.
- Que se poursuivent le suivi et la documentation des manifestations des changements climatiques dans le golfe du Saint-Laurent et de leurs impacts sur les écosystèmes et les infrastructures pour outiller la collectivité et supporter sa capacité d'action.

Pour mobiliser

- Que l'information et la sensibilisation des citoyen.nes s'accroissent afin qu'ils s'impliquent dans la lutte contre les changements climatiques, notamment par des comportements adaptés, et qu'ils se prémunissent contre l'écoanxiété, en particulier celle des jeunes générations.

La TCR-ÎM choisit de privilégier les orientations suivantes pour guider le plan d'action :

1. Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques
2. Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

Plus spécifiquement, la TCR-ÎM a élaboré les objectifs suivants :

1. D'ici 2035, produire dix (10) outils d'adaptation aux changements climatiques dans la ZGISL
2. D'ici 2035, restaurer deux (2) secteurs dunaires prioritaires frappés par l'érosion et la submersion dans la ZGISL
3. D'ici 2035, adapter cinq (5) secteurs priorités par la Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière dans la ZGISL
4. D'ici 2035, mettre en application deux (2) nouvelles techniques de protection côtière adaptées à la ZGISL

ORIENTATION 1

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif 1

D'ici 2035, produire dix (10) outils d'adaptation aux changements climatiques dans la ZGISL

- CC.1.1 Élaborer et entamer la mise en œuvre d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques
- CC.1.2 Maintenir une veille et partager les expertises sur les impacts actuels et à prévoir des changements climatiques aux Îles
- CC.1.3 Organiser un événement mobilisateur annuel sur les changements climatiques
- CC.1.4 Développer des outils de sensibilisation et de visualisation des effets des changements climatiques aux Îles-de-la-Madeleine
- CC.1.5 Développer des outils d'éducation relative à l'environnement sur les enjeux des changements climatiques, de l'érosion côtière et de la protection des milieux dunaires
- CC.1.6 Fournir l'expertise et les argumentaires nécessaires aux acteurs politiques et décisionnels pour appuyer leurs démarches auprès des autorités fédérales et provinciales
- CC.1.7 Élaborer un plan de suivi et d'entretien des sites côtiers sensibles et des travaux réalisés pour la protection des biens et des infrastructures
- CC.1.8 Élaborer un plan de suivi et d'interventions dans les écosystèmes sensibles aux changements climatiques
- CC.1.9 Obtenir des modulations aux programmes d'aide financière et au cadre législatif en vigueur pour répondre plus adéquatement aux enjeux urgents de l'adaptation aux changements climatiques

ORIENTATION 2

Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

Objectif 2

D'ici 2035, restaurer deux (2) secteurs dunaires prioritaires frappés par l'érosion et la submersion dans la ZGISL

- CC.2.1 Appliquer les méthodes adaptées pour la réalisation des travaux de restauration dunaire prioritaires et obtenir les ressources nécessaires
- CC.2.2 Accompagner les propriétaires de terrain en milieu dunaire pour les informer et les guider sur les bonnes pratiques pour la réalisation de travaux d'aménagement en zone côtière et de restauration dunaire

Objectif 3

D'ici 2035, adapter cinq (5) secteurs prioritaires par la Commission permanente et la submersion côtière sur l'érosion dans la ZGISL

- CC.3.1 Prioriser les interventions de protection dans les secteurs identifiés par la Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière
- CC.3.2 Assurer le partage d'expertises techniques et de bonnes pratiques sur la protection côtière contre l'érosion, la submersion et l'ensablement
- CC.3.3 Adapter et faire appliquer les réglementations municipales en lien avec les changements climatiques
- CC.3.4 Fournir un protocole d'accompagnement aux propriétaires de terrains côtiers (falaises) pour une adaptation cohérente face aux changements climatiques.

Objectif 4

D'ici 2035, mettre en application deux (2) nouvelles techniques de protection côtière adaptées à la ZGISL

- CC.4.1 Analyser une technologie géotextile innovante comme alternative à l'enrochement et à la recharge de plage en contexte nordique
- CC.4.2 Mettre en œuvre des pratiques durables de dragage pour la lutte à l'érosion côtière à partir de bancs d'emprunt en mer

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif I : D'ici 2035, produire dix (10) outils d'adaptation aux changements climatiques dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'outil(s) d'adaptation aux changements climatiques produit(s)

ACTION CC.I.I

\$\$\$



Élaborer et entamer la mise en œuvre d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques

Porteur

Communauté maritime

Description

Comprenant une évaluation concertée de l'ensemble des impacts des changements climatiques sur les systèmes naturels et humains aux Îles-de-la-Madeleine, le Plan d'adaptation aux changements climatiques de la Communauté maritime permettra de soutenir le travail municipal, d'orienter de nouveaux règlements, et de soutenir une vision stratégique en écho avec les préoccupations et aspirations des madelinots. La participation citoyenne sera valorisée par ce Plan, notamment via la mobilisation de la Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière, et au fil de consultations.

Acteurs de soutien

Attention Fragîles, BRCGI, CERMIM, Comité ZIP, Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière, DSP, MTO, UQAR

Financement

- . FCM (Fonds municipal vert)
- . MELCCFP (Accélérer la transition climatique locale)
- . MSP

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif I : D'ici 2035, produire dix (10) outils d'adaptation aux changements climatiques dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'outil(s) d'adaptation aux changements climatiques produit(s)

ACTION CC.1.2

\$ \$



Maintenir une veille et partager les expertises sur les impacts actuels et à prévoir des changements climatiques aux Îles

Porteurs

Attention Fragîles - Comité ZIP - Communauté maritime

Description

Les organismes environnementaux madelinots développent une expertise et des savoir-faire adaptés au territoire, mais les impacts potentiels sont si vastes et porteurs de conséquences sur de nombreux domaines qu'une veille permanente est cruciale. Un effort d'arrimage des expertises doit être mené en concertation avec les partenaires locaux et universitaires, pour développer le pouvoir d'agir des organismes face aux changements climatiques. Une plateforme de documentation et d'échanges sera mise en place entre les intervenants locaux pour soutenir cette veille.

Acteurs de soutien

BRCGI, CERMIM, Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière, DSP, Merinov, UQAM, UQAR (LDGIZC)

Financement

- . FCM (Fonds municipal vert)
- . MELCCFP (Accélérer la transition climatique locale)

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif I : D'ici 2035, produire dix (10) outils d'adaptation aux changements climatiques dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'outil(s) d'adaptation aux changements climatiques produit(s)

ACTION CC.1.3

\$ \$

🕒 🕒 🕒

Organiser un événement mobilisateur annuel sur les changements climatiques

Porteur

Communauté maritime

Description

La mise sur pied d'un rendez-vous citoyen annuel vise à partager les connaissances et les rôles des différents partenaires, et à faire connaître les projets des organismes locaux. Au-delà d'un point sur les travaux en cours, les financements obtenus et les programmes disponibles, l'événement aspire à informer les citoyens sur les moyens d'agir, de participer, de se mobiliser dans la lutte aux changements climatiques.

Acteurs de soutien

Attention Fragiles, BRCGI, CERMIM, Comité ZIP, Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière, DSP, Hydro-Québec, UQAR

Financement

. CMÎM
. MELCCFP (Action-Climat Québec)

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif I : D'ici 2035, produire dix (10) outils d'adaptation aux changements climatiques dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'outil(s) d'adaptation aux changements climatiques produit(s)

ACTION CC.I.4

\$\$\$



Développer des outils de sensibilisation et de visualisation des effets des changements climatiques aux Îles-de-la-Madeleine

Porteurs

Attention Fragîles - CERMIM - Communauté maritime - Comité ZIP - DSP

Description

Les outils de sensibilisation servent à provoquer la prise de conscience des causes des changements climatiques chez la communauté madelinienne, et les comportements individuels et collectifs qui y contribuent. La sensibilisation des visiteurs sera aussi visée. Plusieurs outils interactifs pourront être développés : carte interactive des sites sensibles, visualisation par comparaison avec des photos d'archives et images satellitaires, visualisation de l'évolution du couvert de glace, etc. Ces outils simuleront l'ampleur de l'érosion et de la submersion côtière dans différents secteurs et illustreront les impacts sur la biodiversité et les écosystèmes madelinots.

Acteurs de soutien

ATR, BRCGI, CERMIM, Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière, Merinov, Ouranos, RQM, UQAR

Financement

- . Agence de l'eau du Canada (Programme Interactions Communautaires)
- . FASL
- . FFQ
- . MELCCFP (Action-Climat Québec)

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif I : D'ici 2035, produire dix (10) outils d'adaptation aux changements climatiques dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'outil(s) d'adaptation aux changements climatiques produit(s)

ACTION CC.1.5

\$\$\$



Développer des outils d'éducation relative à l'environnement sur les enjeux des changements climatiques, de l'érosion côtière et de la protection des milieux dunaires

Porteur

Attention Fragiles

Description

L'éducation relative à l'environnement permet de faire connaître l'importance de nos milieux naturels, les moyens de les protéger et les bonnes pratiques à adopter lors de la tenue d'activités récréatives et utilitaires, notamment dans les milieux dunaires et les écosystèmes côtiers. Cette démarche d'éducation se déploiera par une panoplie d'outils complémentaires ciblés : capsules vidéo, sorties et activités participatives dans les milieux naturels, présentations en classe, collaborations avec les clubs et associations du territoire, plateforme en ligne participative pour les citoyens, formations pour certains groupes-cibles.

Acteurs de soutien

ATR, Comité ZIP, CMÎM, écoles (secondaire et campus des Îles du CGI), MTO, UQAR

Financement

. ECCC
. FASL
. FFQ
. MELCCFP

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif I : D'ici 2035, produire dix (10) outils d'adaptation aux changements climatiques dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'outil(s) d'adaptation aux changements climatiques produit(s)

ACTION CC.I.6

\$



Fournir l'expertise et les argumentaires nécessaires aux acteurs politiques et décisionnels pour appuyer leurs démarches auprès des autorités fédérales et provinciales

Porteur

Communauté maritime

Description

Les programmes de financement doivent être bonifiés et/ou modulés en considérant la grande vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques, son isolement et les capacités financières limitées de la Communauté maritime et des citoyens. Une coordination serrée, concertée, argumentée avec les experts locaux, représentants politiques et les pouvoirs publics doit donner à l'archipel les moyens d'adapter son territoire.

Acteurs de soutien

Attention Fragîles, CERMIM, Comité ZIP, DSP, Merinov, UQAR

Financement

. CMÎM

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif I : D'ici 2035, produire dix (10) outils d'adaptation aux changements climatiques dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'outil(s) d'adaptation aux changements climatiques produit(s)

ACTION CC.I.7

\$\$\$



Élaborer un plan de suivi et d'entretien des sites côtiers sensibles et des travaux réalisés pour la protection des biens et des infrastructures

Porteurs

CERMIM - Communauté maritime - UQAR

Description

Un plan de suivi et d'entretien des sites sensibles et des travaux réalisés permettra d'améliorer la coordination et la capacité d'action locales, afin de débloquer les moyens nécessaires à la lutte contre les changements climatiques dans les délais d'urgence. Ce plan de suivi colligera les données et mesures prélevées par les acteurs du milieu concernés, incluant des relevés à jour et des cartographies précises soutenant prises de décision, priorisations et interventions.

Acteurs de soutien

Attention Fragiles, Comité ZIP

Financement

. CMÎM
. MSP

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif I : D'ici 2035, produire dix (10) outils d'adaptation aux changements climatiques dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'outil(s) d'adaptation aux changements climatiques produit(s)

ACTION CC.I.8

\$\$\$



Élaborer un plan de suivi et d'intervention dans les écosystèmes sensibles aux changements climatiques

Porteurs

Attention Fragîles - Comité ZIP - UQAR

Description

Les savoirs locaux et scientifiques seront mis à contribution dans l'élaboration de protocoles et de plans de suivi des écosystèmes côtiers, et de plans d'intervention de restauration des écosystèmes dégradés. Ces protocoles, plans de suivi et plans d'intervention intégreront des relevés de terrain, des cartographies précises et des modélisations de l'évolution de certains écosystèmes, soutenant la priorisation, la prise de décision et les interventions ciblées pour les secteurs sensibles.

Acteurs de soutien

Communauté maritime, CERMIM, Merinov, MPO, MSP, MTMD, ZIPM

Financement

- . ECCC
- . FFQ
- . MELCCFP (Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau, Fonds bleu)

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif I : D'ici 2035, produire dix (10) outils d'adaptation aux changements climatiques dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'outil(s) d'adaptation aux changements climatiques produit(s)

ACTION CC.I.9

\$



Obtenir des modulations aux programmes d'aide financière et au cadre législatif en vigueur pour répondre plus adéquatement aux enjeux urgents de l'adaptation aux changements climatiques

Porteur

Communauté maritime

Description

L'administration municipale est confrontée à des cadres législatifs et des programmes de soutien gouvernementaux complexes, contraignants ou peu adaptés aux besoins locaux. Par conséquent la Communauté maritime entend faire des représentations argumentées auprès des instances gouvernementales afin que les cadres législatifs et les programmes de soutien prennent en compte les particularités des différents enjeux du territoire et assurent une réponse adéquate à ceux-ci.

Acteurs de soutien

FQM

Financement

. CMÎM

Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

Objectif 2 : D'ici 2035, restaurer deux (2) secteurs dunaires prioritaires frappés par l'érosion et la submersion dans la ZGISL

Indicateur : Nombre de milieu(x) dunaire(s) frappé(s) par l'érosion et la submersion restauré(s)

ACTION CC.2.1

\$\$\$



Appliquer les méthodes adaptées pour la réalisation des travaux de restauration dunaire prioritaires et obtenir les ressources nécessaires

Porteur

Attention Fragiles

Description

Des méthodes douces utilisant des structures souples visant à capter le sable, ainsi que de la revégétalisation, seront mises de l'avant afin de reconstituer des milieux dunaires dégradés. Les pressions naturelles et anthropiques sur ces écosystèmes côtiers sont en constante augmentation. Des suivis et des travaux sont nécessaires en continu pour identifier et prioriser les secteurs sur lesquels intervenir et obtenir les ressources nécessaires. Ce travail réalisé de manière concertée, préventive, complémentaire aux travaux de protection, est d'une très grande importance pour la lutte à l'érosion et la protection des écosystèmes côtiers.

Acteurs de soutien

CERMIM, citoyens, clubs et associations, Comité ZIP, CMÎM, écoles, Ouranos, UQAR, utilisateurs des milieux naturels

Financement

. ECCC
. FASL
. FFQ

Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

Objectif 2 : D'ici 2035, restaurer deux (2) secteurs dunaires prioritaires frappés par l'érosion et la submersion dans la ZGISL

Indicateur : Nombre de milieu(x) dunaire(s) frappé(s) par l'érosion et la submersion restauré(s)

ACTION CC.2.2

\$ \$



Accompagner les propriétaires de terrains en milieu dunaire pour les informer et les guider sur les bonnes pratiques pour la réalisation de travaux d'aménagement en zone côtière et de restauration dunaire

Porteurs

Attention Fragîles - Communauté maritime - Comité ZIP

Description

Un accompagnement sera offert aux citoyens concernés par des processus d'érosion sur leurs terres privées, afin de les informer et de les guider sur les bonnes pratiques d'aménagement en zone côtière et de restauration dunaire. En plus de rencontres individuelles, de visites sur le terrain, de conseils et d'information, des outils, fiches ou guides seront développés par les organismes œuvrant en environnement. Ils seront rendus accessibles dans les établissements clés et disponibles en ligne.

[Pour les propriétaires en secteur de falaise, voir CC.15]

Acteurs de soutien

Adaptation Péninsule Acadienne, CERMIM, SCÎM, UQAR, ZIPM

Financement

. Agence canadienne de l'eau (Programme Interactions Communautaires)
. FASL

Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

Objectif 3 : D'ici 2035, adapter cinq (5) secteurs priorités par la Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière dans la ZGISL

Indicateur : Nombre de secteur(s) priorisé(s) par la Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière protégé(s)

ACTION CC.3.I

\$\$\$



Prioriser les interventions de protection dans les secteurs identifiés par la Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière

Porteur

Communauté maritime

Description

Les secteurs sensibles à l'érosion et à la submersion côtière seront priorités et des interventions majeures seront entreprises pour mieux protéger et sécuriser les infrastructures en place, en limitant les impacts sur les écosystèmes naturels. La communication des détails techniques et financiers des projets en cours par les instances auprès de la population permettra d'assurer la bonne compréhension et l'acceptabilité sociale de ces projets majeurs.

Acteurs de soutien

AF, ATR, CERMIM, Comité ZIP, Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière

Financement

. CMÎM
. MSP

Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

Objectif 3 : D'ici 2035, adapter cinq (5) secteurs priorités par la Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière dans la ZGISL

Indicateur : Nombre de secteur(s) priorisé(s) par la Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière protégé(s)

ACTION CC.3.2

\$ \$



Assurer le partage d'expertises techniques et de bonnes pratiques sur la protection côtière contre l'érosion, la submersion et l'ensablement

Porteurs

Attention Fragîles - Communauté maritime – CERMIM – MTMD - UQAR

Description

La coordination et l'échange d'expertises entre partenaires investis dans la protection du territoire doivent permettre de mieux arrimer les savoirs pour favoriser les collaborations et trouver des solutions toujours plus adaptées, efficaces, et acceptables socialement, dans le respect de l'environnement. Seront ainsi mises en commun et partagées les bonnes pratiques pour les actions-terrain permettant une harmonisation des usages et des techniques (arpentage, drones, GPS, respect des milieux, etc.).

Acteurs de soutien

ATR, BRCGI, CTMA, Comité ZIP, Hydro-Québec

Financement

. CMÎM
. MSP
. MTMD
. UQAR

Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

Objectif 3 : D'ici 2035, adapter cinq (5) secteurs priorités par la Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière dans la ZGISL

Indicateur : Nombre de secteur(s) priorisé(s) par la Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière protégé(s)

ACTION CC.3.3

Adapter les réglementations et pratiques d'aménagement du territoire aux changements climatiques

\$



Porteur

Communauté maritime

Description

Les impacts des changements climatiques impliqueront des adaptations législatives en termes d'aménagement du territoire. Les réglementations municipales et les procédures administratives devront évoluer en fonction des cadres normatifs provinciaux et en fonction des meilleures pratiques d'aménagement territorial à mettre en œuvre dans le contexte particulier des Îles.

Acteurs de soutien

Attention Fragîles, BRCGI, Comité ZIP, Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière, FQM

Financement

. Communauté maritime
. MAMH

Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

Objectif 3 : D'ici 2035, adapter cinq (5) secteurs priorités par la Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière dans la ZGISL

Indicateur : Nombre de secteur(s) priorisé(s) par la Commission permanente sur l'érosion et la submersion côtière protégé(s)

ACTION CC.3.4

\$ \$



Fournir un protocole d'accompagnement aux propriétaires de terrains côtiers (falaises) pour une adaptation cohérente face aux changements climatiques.

Porteur

Communauté maritime

Description

Des ressources et des employés municipaux sont au service des propriétaires de terrains côtiers (falaises) pour les conseiller, mais l'expertise doit être bonifiée, mise en valeur et systématisée selon les caractéristiques des rives affectées, les dynamiques côtières, les modes de protection/restauration connus et expérimentés. Un accompagnement structuré permettra d'orienter les propriétaires vers des solutions d'adaptation cohérente face aux changements climatiques.

Acteurs de soutien

Adaptation Péninsule Acadienne, Attention Fragiles, CERMIM, Comité ZIP, UQAR

Financement

. Agence canadienne de l'eau (Programme Interactions communautaires)
. FASL
. MAMH
. MSP

Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

Objectif 4 : D'ici 2035, mettre en application deux (2) nouvelles techniques de protection côtière adaptées à la ZGISL

Indicateur : Nombre de nouvelle(s) technique(s) de protection côtière adaptée(s) aux Îles mise(s) en application

ACTION CC.4.I

\$\$\$



Analyser une technologie géotextile innovante comme alternative à l'enrochement et à la recharge de plage en contexte nordique

Porteur

CERMIM

Description

Dans le cadre de son créneau sur l'érosion côtière, le CERMIM s'est donné comme objectif de trouver des solutions innovantes, efficaces et durables pour protéger le littoral des Îles-de-la-Madeleine face aux aléas côtiers. Une solution envisagée est l'utilisation de la technologie géotextile Geotube® développée par TenCate et éprouvée à plusieurs endroits dans le monde. Des secteurs critiques à l'érosion côtière seront ciblés pour mettre en œuvre cette innovation.

Acteurs de soutien

ASDR Canada inc., Attention Fragîles, CTMA, MTMD, TenCate, UQAR

Financement

. CMÎM
. DEC
. MEI
. MELCCFP
. MTMD
. MSP

Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

Objectif 4 : D'ici 2035, mettre en application deux (2) nouvelles techniques de protection côtière à la ZGISL

Indicateur : Nombre de nouvelle(s) technique(s) de protection côtière adaptée(s) aux Îles mise(s) en application

ACTION CC.4.2

\$\$\$



Mettre en œuvre des pratiques durables de dragage pour la lutte à l'érosion côtière à partir de bancs d'emprunt en mer

Porteurs

CERMIM - Groupe CTMA (Dragage ÎM)

Description

Dans un contexte de pénurie de matériaux granulaires et de lutte à l'érosion côtière, les acteurs locaux travaillent à développer des pratiques durables de dragage dans des bancs d'emprunt en mer, soit à l'extérieur des ports et des voies navigables. Ces pratiques pourraient permettre la réalisation efficace et rapide de structures de protection côtière de type recharge de plage autour de l'archipel.

Acteurs de soutien

MTMD, UQAR

Financement

- . CMÎM
- . CTMA
- . DEC
- . MEI
- . MELCCFP
- . MSP
- . MTMD

QUALITÉ DE L'EAU DOUCE ET DE L'EAU SALÉE

QE



ENJEU

L'enjeu Qualité de l'eau douce et de l'eau salée découle d'un rapprochement entre les deux enjeux complémentaires mis en évidence dans le Portrait-Diagnostic : la qualité de l'eau d'une part, et le volume d'eau potable d'autre part. Ces deux enjeux sont ici traités conjointement.

VISION

Les représentant.es de la TCR-ÎM, les entités porteuses de projets et le Comité de travail sur la qualité de l'eau douce et de l'eau salée ont développé un plan d'action concerté qui soutient la vision adoptée par la TCR-ÎM à propos de cet enjeu prioritaire :

« La communauté insulaire est consciente du caractère vital de l'eau, élément essentiel qui assure la pérennité des activités socioéconomiques et des usages. Des comportements responsables sont adoptés afin de rencontrer les standards de qualité fixés par la collectivité, la législation est adaptée et les efforts du milieu permettent l'atteinte d'objectifs visant des eaux saines. »

SAVOIRS

À la lueur des constats du Portrait-Diagnostic et des savoirs partagés lors des consultations et des comités de travail, la Table tient compte des informations suivantes, recueillies à ce jour :

Dépendance de l'archipel à des eaux saines

- La qualité de vie, l'autonomie insulaire, la préservation des milieux naturels (terrestres, humides, hydriques et marins) et le maintien des ressources marines dépendent d'eaux saines.
- Les eaux saines soutiennent les principales activités socioéconomiques (pêche, mariculture), l'attractivité touristique et de nombreux usages récréatifs (baignade, cueillette coquillière, activités nautiques).
- L'identité même des Madelinots et MadelinienNES est fondée sur les interactions avec l'eau.
- L'utilisation raisonnée de l'eau douce soutient la production agricole et le développement de l'autonomie alimentaire des Îles.
- L'archipel dispose d'une eau potable suffisante et de très bonne qualité.

Spécificités insulaires

- L'archipel présente un profil hydrologique unique au Québec, avec des dynamiques complexes entre eaux de surface, eaux souterraines et eau de mer qui sont en voie d'être mieux connues.
- L'archipel présente une grande surface littorale exposée aux aléas maritimes, rendant ses eaux tributaires de la qualité de l'eau en amont dans le Saint-Laurent et de toute activité maritime dans le golfe.
- Les îles sont très vulnérables aux intrants naturels et anthropiques tels que les contaminations, les eaux usées, les déchets et les intrants d'eau salée dans les nappes phréatiques.
- Les plans d'eau intérieurs sont des zones d'échanges constants avec le golfe, des interfaces d'importance et de grande sensibilité environnementale.
- En raison de cette prévalence des systèmes ouverts, les problématiques liées à la qualité de l'eau sont toutes interreliées. Une grande vigilance et un travail concerté sont nécessaires pour prévenir les boucles de rétroactions négatives et les répercussions en cascade sur différents milieux.

Enjeux et pressions sur le territoire

- La **contamination potentielle des nappes phréatiques** (4.2.1, 4.2.3.1 dans le Portrait-Diagnostic) est un enjeu de qualité de l'eau et de santé publique.
- Le **niveau des nappes phréatiques** (4.3.1.1) et leurs dynamiques, sont encore méconnues et une meilleure compréhension est nécessaire pour en assurer la pérennité.
- L'**urbanisation et la densification de l'habitat** (4.2.3.5) représentent une **pression croissante sur la ressource**. L'augmentation des usages et de la consommation en eau potable associée aux activités économiques, particulièrement au printemps et en été (transformation des produits de la mer, tourisme, etc.) créent une pression accrue sur les réserves.
- L'**urbanisation et la densification de l'habitat**, notamment la dégradation ou la perte de superficie qu'elles entraînent, créent une **pression sur les milieux humides et hydriques** du territoire.
- Le **pâturage et les activités agricoles** (4.2.3.6) exercent une pression faible mais non-négligeable sur les milieux humides et hydriques et sur les ressources en eau.

Enjeux et pressions sur le territoire (suite)

- La **gestion des matières résiduelles** est complexe en territoire insulaire. Les déchets peuvent y être traités mais ne peuvent y être enfouis.
- Les Îles possèdent près de 300 kilomètres de côtes sur lesquelles des déchets provenant du large s'échouent annuellement.
- L'industrie de transformation des produits de la mer produit une quantité importante de résidus à traiter. Ces **matières résiduelles** requièrent des solutions de revalorisation, limitées actuellement.
- La présence de **déchets microplastiques** dans les eaux du golfe menace la qualité de l'eau et la pérennité des ressources marines.
- L'histoire des Îles et du golfe est marquée par des **déversements d'hydrocarbures**. L'**intensification du trafic maritime** (4.2.3.4, 4.4.1) augmente les risques de déversements qui pourraient menacer l'intégrité des milieux naturels.
- L'intérêt pour le **développement potentiel de la filière des hydrocarbures** (4.2.3.7) dans le golfe inquiète la communauté en raison des risques potentiels d'accident ou de déversement.
- Un **entretien des chenaux et des ports insulaires** (4.2.3.3) doit être réalisé régulièrement pour contrer l'ensablement. Les efforts déployés pour dépolluer et réduire l'empreinte environnementale des ports doivent persévérer.

Efforts déployés

- Les services d'aqueducs sont suivis et améliorés constamment par la Communauté maritime, qui fixe des normes adaptées pour la mise aux normes des installations septiques.
- Un travail de valorisation des matières résiduelles, notamment des résidus marins, et une recherche de solutions adaptées au contexte insulaire sont effectués par les acteurs et actrices du milieu.

Efforts déployés (suite)

- Un encadrement de l'aménagement, de l'entretien, de l'accès et de la préservation des sites récréotouristiques est en bonne voie au sein de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine à la suite de l'élaboration d'un plan directeur des espaces extérieurs déposé en mars 2021.
- Des campagnes de sensibilisation sont menées par la Communauté maritime pour informer sur les bons usages de consommation d'eau.
- Les organismes en environnement travaillent au respect de l'intégrité, et à la restauration des milieux côtiers, humides et hydriques. Chaque année, des campagnes ponctuelles de nettoyage des plages et/ou des plans d'eau intérieurs sont menées sur plusieurs sites.

Limites, blocages et inadéquations

- Les coûts associés à la gestion des matières résiduelles et à l'hygiène du milieu sont élevés. Maintenir la salubrité et l'intégrité de milieux naturels fragiles est une charge importante pour la communauté.
- La pression saisonnière touristique demande une stratégie adaptée et des moyens supplémentaires pour protéger les ressources en eaux et les milieux naturels.

Conclusions

QUALITÉ DE L' EAU DOUCE ET DE L' EAU

La TCR-ÎM conclut qu'il faut :

Pour établir une vision structurante

- Que la préservation de la qualité de l'eau et des milieux naturels des Îles soit une priorité autant environnementale que socio-économique pour l'archipel.
- Que soient amoindries les pressions sur ces ressources et les écosystèmes madelinots.
- Que soient traités de façon concertée et coordonnée le maintien de la qualité des eaux (douce, salée, saumâtre) et l'intégrité des milieux humides et hydriques et des plans d'eau intérieurs de l'archipel.
- Que soient mis en place des mécanismes de vigilance et de prévention des déversements, contaminations et pollutions.
- Que la collectivité insulaire soit dotée des moyens financiers pérennes et adaptés pour assurer le devoir de préservation de la ressource.

Pour développer la reconnaissance

- Que la collectivité insulaire fasse entendre ses expertises dans la protection des eaux du golfe et de ses ressources marines, où les autorités fédérales prévalent.
- Que soient reconnus l'implication, les connaissances et l'expertise des différents acteurs et actrices de l'eau du territoire.
- Que la collectivité insulaire et ses expert.es collaborent avec les autorités gouvernementales pour faire le suivi des problématiques environnementales et participer à l'élaboration de solutions adaptées.
- Que soient reconnue l'implication des pêcheurs et pêcheuses, des mariculteurs et maricultrices et des transporteurs maritimes pour la diminution de l'empreinte environnementale de leurs activités.
- Que soient reconnus et soutenus les efforts du milieu agroalimentaire en faveur d'une production qui accroît l'autonomie alimentaire de l'archipel sans nuire à la qualité de l'eau et des milieux naturels.

Pour mettre en action outils et expertises

- Que soient trouvés et appliqués les moyens de nettoyer efficacement les milieux côtiers, humides et hydriques ainsi que les plans d'eau intérieurs.
- Que soit valorisée une saine gestion des matières résiduelles, misant sur la revalorisation des déchets et la diminution des sources de pollution.
- Que soient mises à profit et valorisées les expertises locales.
- Que les impacts des micro-plastiques soient étudiés et ces savoirs partagés, pour anticiper les nuisances sur l'intégrité des milieux marins et les ressources marines.
- Que soit développée une meilleure connaissance des eaux souterraines, de leur quantité et de leur vulnérabilité.
- Que les milieux humides et hydriques soient cartographiés, caractérisés et protégés, pour qu'ils continuent de fournir leurs services écosystémiques.
- Que la collectivité se dote des outils adéquats pour réguler la problématique des rejets d'eaux usées sur le territoire.

Pour mobiliser

- Que soit soutenu et encouragé un usage adéquat des ressources en eau par les résidents.
- Que soient développées des actions de sensibilisation auprès des touristes afin d'assurer la prise de conscience des pressions induites sur l'environnement en période estivale.

La TCR-ÎM choisit de privilégier les orientations suivantes pour guider le plan d'action :

1. Prévenir et réduire les menaces sur les milieux marins, humides et hydriques
2. Accroître la protection de l'eau potable de l'archipel

Plus spécifiquement, la TCR-ÎM a élaboré les objectifs suivants :

1. Jusqu'en 2035, réaliser dix (10) campagnes de retrait des déchets (soit une par année) dans les plans d'eau et milieux côtiers de la ZGISL
2. D'ici 2035, réaliser dix (10) initiatives visant la protection des nappes phréatiques de la ZGISL
3. D'ici 2035, mettre en œuvre trois (3) initiatives visant la réduction de la consommation d'eau potable dans la ZGISL

Plan d'action

QUALITÉ DE L' EAU DOUCE ET DE L' EAU

ORIENTATION 1

Prévenir et réduire les menaces sur les milieux marins, humides et hydriques

Objectif 1

Jusqu'en 2035, réaliser dix (10) campagnes de retrait des déchets (soit une par année) dans les plans d'eau et milieux côtiers de la ZGISL

- QE.1.1 Réaliser des campagnes de nettoyage des milieux côtiers, associées à une sensibilisation pour la réduction des déchets, particulièrement plastiques
- QE.1.2 Réaliser des campagnes de caractérisation des déchets ramassés sur des secteurs prioritaires du littoral madelinot
- QE.1.3 Réaliser des campagnes de récupération et de caractérisation des déchets sous-marins dans les havres de pêche et les marinas
- QE.1.4 Réaliser des campagnes de récupération des déchets sous-marins dans les plans d'eau intérieurs
- QE.1.5 Mener une veille environnementale et sensibiliser les citoyens à l'évolution des sources de pollution des secteurs coquilliers
- QE.1.6 Soutenir la sensibilisation et les recherches complémentaires sur la présence et les impacts des microplastiques

ORIENTATION 2

Accroître la protection de l'eau potable de l'archipel

Objectif 2

D'ici 2035, réaliser dix (10) initiatives visant la protection des nappes phréatiques de la ZGISL

- QE.2.1 Redéfinir les aires de protection autour des sources d'eau potable et analyser la vulnérabilité de l'eau souterraine à la contamination de surface
- QE.2.2 Appliquer le Plan d'action quinquennal pour la mise aux normes des installations septiques
- QE.2.3 Protéger et rétablir les milieux humides et hydriques prioritaires pour leur contribution à la recharge des nappes phréatiques

Objectif 3

D'ici 2035, mettre en œuvre trois (3) initiatives visant la réduction de la consommation d'eau potable dans la ZGISL

- QE.3.1 Informer les citoyens sur les bonnes pratiques d'usage et de conservation de l'eau
- QE.3.2 Informer les visiteurs saisonniers sur les bonnes pratiques d'usage et de conservation de l'eau
- QE.3.3 Réduire la consommation d'eau potable dans les usines de transformation des produits de la pêche

Prévenir et réduire les menaces sur les milieux marins, humides et hydriques

Objectif I : Jusqu'en 2035, réaliser dix (10) campagnes de retrait des déchets (soit une par année) dans les plans d'eau et milieux côtiers de la ZGISL

Indicateur : Nombre de campagne(s) de retrait des déchets réalisée(s) dans les plans d'eau et milieux côtiers

ACTION QE.I.I

\$ \$

🕒🕒🕒

Réaliser des campagnes de nettoyage des milieux côtiers, associées à une sensibilisation pour la réduction des déchets, particulièrement plastiques

Porteurs

Attention Fragîles - Comité ZIP

Description

De nombreuses initiatives de nettoyage de plages par des citoyens et des organismes ont lieu tout au long de l'année. Tout en encourageant les actions citoyennes, des campagnes seront menées en concertation par les organismes du milieu. En mobilisant mieux et en cartographiant les différentes interventions, l'impact des nettoyages sera plus grand, sur un territoire plus large. Cette action permettra aussi de sensibiliser à l'impératif de réduire la quantité de déchets produits individuellement et collectivement, en priorité ceux à usage éphémère.

Acteurs de soutien

ACPSI, Associations de pêcheurs commerciaux, ATR, CMÎM, organismes d'utilisateurs du milieu, SCÎM

Financement

. Agence canadienne de l'eau (Programme Interactions Communautaires)
. CMÎM
. FASL
. MPO
. MAMH (ATCL volet 2)

Prévenir et réduire les menaces sur les milieux marins, humides et hydriques

Objectif I : Jusqu'en 2035, réaliser dix (10) campagnes de retrait des déchets (soit une par année) dans les plans d'eau et milieux côtiers de la ZGISL

Indicateur : Nombre de campagne(s) de retrait des déchets réalisée(s) dans les plans d'eau et milieux côtiers

ACTION QE.I.2

Réaliser des campagnes de caractérisation des déchets ramassés sur des secteurs priorités du littoral madelinot

\$\$

🕒🕒

Porteur	
Comité ZIP	
Description	Acteurs de soutien
Les campagnes de nettoyage du littoral (QE.I) seront assorties d'une caractérisation des déchets récoltés sur un ou des secteur(s) ciblé(s) chaque année. Seront ainsi recensés les volumes, natures, matières et origines des déchets, permettant de bien identifier les sources de pollutions à résoudre, d'effectuer des efforts pour réduire les déchets, recycler, et réutiliser des matériaux, soutenir une économie circulaire moins polluante.	ATR, Attention Fragîles, CERMIM, CGMR, CMîM, Merinov, RQM, SCîM
	Financement . Agence canadienne de l'eau . CMîM . ECCC . FASL . MELCCFP . MPO

Prévenir et réduire les menaces sur les milieux marins, humides et hydriques

Objectif I : Jusqu'en 2035, réaliser dix (10) campagnes de retrait des déchets (soit une par année) dans les plans d'eau et milieux côtiers de la ZGISL

Indicateur : Nombre de campagne(s) de retrait des déchets réalisée(s) dans les plans d'eau et milieux côtiers

ACTION QE.I.3

Réaliser des campagnes de récupération et de caractérisation des déchets sous-marins dans les havres de pêche et les marinas

\$\$

🕒🕒

Porteur	
Comité ZIP	
Description	Acteurs de soutien
Un travail d'identification de secteurs des havres de pêche et des marinas où des initiatives de récupération et de caractérisation des déchets sous-marins pourront être menées, en mettant en place les techniques adaptées de récupération et de traitement de ces déchets sera effectué. Ces déchets seront caractérisés afin d'informer le public sur les impacts des déchets non-biodégradables, d'identifier les sources de pollution à résoudre et de faire un suivi de l'évolution de ces problématiques.	Administrations portuaires, associations de pêcheurs, CERMIM, CGMR, CMÎM, CTMA Dragage, Merinov, RQM
	Financement
	. ECCC . FASL . MPO

Prévenir et réduire les menaces sur les milieux marins, humides et hydriques

Objectif I : Jusqu'en 2035, réaliser dix (10) campagnes de retrait des déchets (soit une par année) dans les plans d'eau et milieux côtiers de la ZGISL

Indicateur : Nombre de campagne(s) de retrait des déchets réalisée(s) dans les plans d'eau et milieux côtiers

ACTION QE.I.4

Réaliser des campagnes de récupération des déchets sous-marins dans les plans d'eau intérieurs

\$\$

🕒🕒

Porteur	
Comité ZIP	
Description	Acteurs de soutien
Des campagnes de récupération des déchets sous-marins accumulés dans les plans d'eau intérieurs contribueront à la remise en état et à la bonne santé de ces milieux, avec la complicité des utilisateurs et notamment des plongeurs locaux. Le bilan de ces campagnes sera publié, les déchets exposés pour sensibiliser la population et ces matières soient dûment traitées.	ACPSI, associations de pêcheurs, ATR, CGMR, CMÎM, Merinov, mariculteurs
	Financement
	. ECCC . FASL . MPO

Prévenir et réduire les menaces sur les milieux marins, humides et hydriques

Objectif I : Jusqu'en 2035, réaliser dix (10) campagnes de retrait des déchets (soit une par année) dans les plans d'eau et milieux côtiers de la ZGISL

Indicateur : Nombre de campagne(s) de retrait des déchets réalisée(s) dans les plans d'eau et milieux côtiers

ACTION QE.I.5		\$	🕒🕒🕒🕒
Mener une veille environnementale et sensibiliser les citoyens à l'évolution des sources de pollution des secteurs coquilliers			
Porteur			
Communauté maritime			
Description	Acteurs de soutien		
Une veille locale spécifique aux pollutions présentes dans les secteurs coquilliers, dont les résultats seraient partagés avec la population, permettrait de suivre tout changement des sources de pollution (eaux usées non captées, déchets abandonnés ou encore fosses septiques déficientes, etc.). Ce suivi vise également à susciter des initiatives citoyennes pour éliminer ces mêmes sources, au bénéfice des nombreux cueilleurs madelinots.	ACPSI, CEGRIM, DSP, Merinov, RQM		
	Financement . CMîM . FASL . RQM		

Prévenir et réduire les menaces sur les milieux marins, humides et hydriques

Objectif I : Jusqu'en 2035, réaliser dix (10) campagnes de retrait des déchets (soit une par année) dans les plans d'eau et milieux côtiers de la ZGISL

Indicateur : Nombre de campagne(s) de retrait des déchets réalisée(s) dans les plans d'eau et milieux côtiers

ACTION QE.I.6

Soutenir la sensibilisation et les recherches complémentaires sur la présence et les impacts des microplastiques

\$\$

🕒🕒🕒🕒

Porteur	
Comité ZIP	
Description	Acteurs de soutien
La pollution par microplastique est une source d'inquiétude aux Îles pour la qualité de l'eau et l'intégrité des écosystèmes marins, et une menace potentielle pour l'exploitation durable des ressources marines, vitale pour l'archipel. Un travail de sensibilisation sera mené auprès des citoyens et de la clientèle scolaire pour bien vulgariser l'enjeu et reconnaître les sources de cette pollution.	CEGRIM, Centre des services scolaires des Îles, CMÎM, Merinov, RQM, UQAR
	Financement
	. FASL . MPO . RQM

Accroître la protection de l'eau potable de l'archipel

Objectif 2 : D'ici 2035, réaliser dix (10) initiatives visant la protection des nappes phréatiques de la ZGISL

Indicateur : Nombre d'initiative(s) visant la protection des nappes phréatiques réalisé(s)

ACTION QE.2.1

\$ \$

🕒 🕒

Redéfinir les aires de protection autour des sources d'eau potable et analyser la vulnérabilité de l'eau souterraine à la contamination de surface

Porteur

Communauté maritime

Description

Les aires de protection autour des secteurs de prélèvement d'eau souterraine destinée à la consommation doivent être bien définies en fonction des paramètres limitant la contamination et assurant la qualité de l'eau potable accessible aux citoyens. Cette démarche est complémentaire au Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES), finalisée en 2022 par l'Université Laval.

Acteurs de soutien

Comité ZIP, ULaval

Financement

.CMÎM
.MELCCFP

Accroître la protection de l'eau potable de l'archipel

Objectif 2 : D'ici 2035, réaliser dix (10) initiatives visant la protection des nappes phréatiques de la ZGISL

Indicateur : Nombre d'initiative(s) visant la protection des nappes phréatiques réalisé(s)

ACTION QE.2.2

\$ \$

🕒 🕒 🕒

Appliquer le Plan d'action quinquennal pour la mise aux normes des installations septiques

Porteur

Communauté maritime

Description

Certains secteurs de l'archipel montrent un taux de rejets non traités important et inquiétant pour la qualité de l'environnement, les habitats naturels, les cours d'eau et les plans d'eau intérieurs, et pour la santé publique. Un Plan d'action quinquennal pour la mise aux normes des installations septiques, porté par la Communauté maritime, qui se développera en plusieurs étapes pour sensibiliser, accompagner, et en dernier recours, pénaliser les propriétaires d'installations septiques non conformes, sera mis en œuvre.

Acteurs de soutien

Attention Fragîles, Comité ZIP, DSP

Financement

. CMÎM
. MELCCFP
. MAMH (Programme d'unités individuelles de traitement de l'eau – PUIT volets 1 et 2)

Accroître la protection de l'eau potable de l'archipel

Objectif 2 : D'ici 2035, réaliser dix (10) initiatives visant la protection des nappes phréatiques de la ZGISL

Indicateur : Nombre d'initiative(s) visant la protection des nappes phréatiques réalisé(s)

ACTION QE.2.3

\$ \$

🕒 🕒

Protéger et rétablir les milieux humides et hydriques prioritaires pour leur contribution à la recharge des nappes phréatiques

Porteurs

Communauté maritime - Comité ZIP

Description

La caractérisation et une cartographie précise des milieux humides et hydriques de l'archipel en terres privées (PRMHH) et publique, ainsi qu'une meilleure connaissance des eaux souterraines, permettent de prioriser les milieux humides et hydriques à restaurer, protéger et rétablir pour leur rôle reconnu dans la recharge des nappes phréatiques. Des actions de protection et de rétablissement seront mises en œuvre par les acteurs locaux pour assurer la pérennité de ces milieux fondamentaux.

Acteurs de soutien

Bon goût frais des Îles, SCÎM

Financement

. CMÎM
. MELCCFP (PSREE, Fonds bleu)

Accroître la protection de l'eau potable de l'archipel

Objectif 3 : D'ici 2035, mettre en œuvre trois (3) initiatives visant la réduction de la consommation d'eau potable dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'initiative(s) visant la réduction de la consommation d'eau potable mise(s) en œuvre

ACTION QE.3.I

\$ \$



Informar les citoyens sur les bonnes pratiques d'usage et de conservation de l'eau

Porteurs

Comité ZIP - Communauté maritime

Description

Des campagnes de sensibilisation pour promouvoir de bonnes pratiques d'usage et de conservation de l'eau, mettre en valeur la qualité de l'eau locale, et inciter à rationaliser, réduire sa consommation d'eau potable seront mises en place. C'est l'occasion de mieux informer et faire évoluer les comportements liés à la consommation de l'eau au sein de la communauté.

Acteurs de soutien

Attention Fragîles, ATR, DSPGIM, Hydro-Québec, ROBVQ (Mois de l'eau)

Financement

. Agence canadienne de l'eau
. FASL
. MELCCFP
. MAMH (ATCL Volet 2)

Accroître la protection de l'eau potable de l'archipel

Objectif 3 : D'ici 2035, mettre en œuvre trois (3) initiatives visant la réduction de la consommation d'eau potable dans la ZGISL
Indicateur : Nombre d'initiative(s) visant la réduction de la consommation d'eau potable mise(s) en œuvre

ACTION QE.3.2

Informar les visiteurs saisonniers sur les bonnes pratiques d'usage et de conservation de l'eau

\$ \$

🕒 🕒

Porteurs

ATR - Communauté maritime - CTMA

Description

La saison touristique peut induire une pression sur les volumes d'eau potable, notamment en début de saison estivale lorsque l'industrie de la pêche est fortement active. Il est nécessaire d'informer spécifiquement les touristes et les résidents saisonniers sur les bonnes pratiques de consommation d'eau. Des campagnes d'information et de sensibilisation dédiées à la clientèle touristique de l'archipel seront mises sur pied par les acteurs locaux.

Acteurs de soutien

Attention Fragîles, Comité ZIP, Hydro-Québec

Financement

. Agence canadienne de l'eau
. FASL

Accroître la protection de l'eau potable de l'archipel

Objectif 3 : D'ici 2035, mettre en œuvre trois (3) initiatives visant la réduction de la consommation d'eau potable dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'initiative(s) visant la réduction de la consommation d'eau potable mise(s) en œuvre

ACTION QE.3.3

\$\$



Réduire la consommation d'eau potable dans les usines de transformation des produits de la pêche

Porteurs

Merinov – Usines de transformation

Description

L'utilisation d'eau douce par les usines de transformation des produits de la mer constitue une pression majeure sur les réseaux aquifères des Îles-de-la-Madeleine. Un portrait-diagnostic de la consommation et des rejets de l'eau par les usines de transformation sera effectué et permettra d'émettre des recommandations précises sur les optimisations à implanter en industrie afin de réduire sensiblement la consommation d'eau nécessaire au fonctionnement de ce secteur industriel d'importance majeure aux Îles.

Acteurs de soutien

CERMIM, CMÎM

Financement

- . DEC
- . MEI
- . Usines de transformation



HABITATS ET BIODIVERSITÉ



ENJEU

L'enjeu Habitats et biodiversité découle des savoirs mis en évidence dans le Portrait-Diagnostic sur un ensemble de problématiques biophysiques liées aux milieux naturels et à leur biodiversité. La concertation qui s'en est suivie a également fait ressortir l'importance de concilier la préservation de milieux marins sains et l'exploitation durable des ressources marines par les pêcheurs et pêcheuses, les mariculteurs et maricultrices et l'industrie de transformation des produits de la mer.

VISION

Les représentant.es de la TCR-ÎM, les entités porteuses de projets et le Comité de travail sur l'enjeu des habitats et de la biodiversité ont développé un plan d'action concerté qui soutient la vision adoptée par la TCR-ÎM à propos de cet enjeu prioritaire :

« La communauté insulaire est consciente de l'importance de l'intégrité des écosystèmes, de leurs ressources et de la valeur des services écologiques rendus par ceux-ci. L'utilisation durable du territoire garantit un milieu de vie sain. Les Madelinots et Madelinienes reconnaissent la richesse et la qualité du golfe du Saint-Laurent. »

SAVOIRS

À la lueur des constats du Portrait-Diagnostic et des savoirs partagés lors des consultations et des comités de travail, la Table tient compte des informations suivantes, recueillies à ce jour :

Spécificités insulaires

- La qualité de vie, l'autonomie insulaire, la préservation des milieux naturels (terrestres et marins) et le maintien des ressources marines dépendent d'eaux saines.
- Territoire exigu, l'archipel présente une grande surface littorale exposée aux aléas maritimes. Ce sont ces écosystèmes côtiers diversifiés et peu artificialisés qui assurent la qualité de vie des Madelinots et Madelinienes et l'attractivité de l'archipel.
- La faible superficie de chaque île, et l'interrelation entre les écosystèmes renforcent la vulnérabilité des milieux naturels aux nuisances anthropiques. Ils demandent une grande vigilance et un travail concerté pour prévenir les boucles de rétroactions négatives entre les milieux.

Spécificités insulaires (suite)

- L'ensemble des zones protégées sous juridictions provinciale, fédérale ou locale occupent une superficie importante du territoire – plus de 30%.
- Les plans d'eau intérieurs, les cordons dunaires, les marais côtiers, les milieux humides et hydriques sont des interfaces d'importance et de grande sensibilité environnementale. La qualité et l'intégrité des milieux dépendent, plus que tout autre territoire, de la qualité de l'eau douce, salée et saumâtre.

Tout ce qui dépend d'écosystèmes et de ressources en santé

- La protection des milieux naturels est essentielle pour les services écologiques qu'ils rendent, tout comme la protection de la biodiversité unique qu'ils abritent – espèces fauniques et floristiques, incluant espèces endémiques, espèces à statut et espèces migratrices.
- La protection des milieux naturels est aussi essentielle pour le développement économique et social. Le tourisme repose sur des milieux naturels préservés et accessibles, et l'exploitation des ressources marines est conditionnelle à un milieu marin et des plans d'eau intérieurs sains.
- La protection des écosystèmes madelinots, de leur biodiversité, et une approche de précaution dans la gestion des ressources marines doit prendre en compte les changements induits par les **phénomènes liés aux changements climatiques**, qui transforment déjà le paysage et les paramètres biophysiques.

Enjeux et pressions sur le territoire madelinot

- Les Îles connaissent une forte **urbanisation et une densification de l'habitation** (4.2.3.5 dans le Portrait-Diagnostic). Ceci cause des **perturbations physiques des milieux** (4.4.1.3), l'empiétement sur des milieux humides et hydriques, la diminution des espaces naturels, la perte de milieux forestiers et l'installation d'enrochements pour lutter contre l'érosion.
- Les milieux naturels sont utilisés pour de nombreux **usages récréotouristiques** tout au long de l'année, par les résidents permanents, les résidents saisonniers et les touristes, de plus en plus nombreux. Ces usages créent des pressions importantes sur les habitats et les espèces fauniques et floristiques du territoire, en plus de certains conflits d'usages.
- Les milieux naturels subissent des pressions anthropiques, notamment le passage de véhicules motorisés dans des milieux fragiles, l'accroissement du nombre de véhicules récréatifs installés sur le territoire, la popularité et la croissance de certaines activités, telles que les sports de glisses et de vent (kitesurf).

Enjeux et pressions sur le territoire madelinot (suite)

- De nombreuses initiatives existent et se développent pour la [conciliation des usages](#) du territoire avec les impératifs de conservation des milieux et de respect de la biodiversité. L'[accès aux milieux dunaires](#) (4.4.1.4) et la cohabitation des usages des plans d'eau intérieurs sont des enjeux majeurs pour l'archipel.
- L'introduction et la propagation de [plantes exotiques envahissantes](#) (PEE – 4.4.1.2) menace la biodiversité de certains milieux.
- Le [pâturage et les activités agricoles](#) représentent une pression faible mais non-négligeable sur le territoire, notamment sur des milieux humides et hydriques.

Enjeux et pressions sur le milieu marin et ses ressources

- L'histoire des Îles et du golfe est marquée par des épisodes de [déversements d'hydrocarbures](#). L'intensification du trafic maritime (4.4.1.12) augmente les risques de ces déversements qui menacent potentiellement l'intégrité des milieux naturels.
- L'[intensification du trafic maritime](#) représente un risque accru d'importation et de propagation d'[espèces aquatiques envahissantes](#) (4.4.1.2) nuisibles pour la biodiversité mais aussi l'industrie maricole, la pêche récréative et éventuellement la pêche commerciale si ces espèces se propagent en mer.
- L'intérêt récurrent pour le [développement potentiel de la filière des hydrocarbures](#) (4.4.1.12) dans le golfe inquiète la communauté en raison des risques d'accident ou de déversement.
- L'[entretien des chenaux et des ports](#) (4.2.3.3) doit être réalisé régulièrement pour contrer l'ensablement. Les efforts déployés pour dépolluer et réduire l'empreinte environnementale des ports doivent persévérer.
- Sur le littoral, l'accumulation de coliformes provoquée par une longue histoire de [déversements d'eaux usées](#) force la fermeture de plusieurs secteurs coquilliers.
- Une attention est accordée aux [impacts potentiels liés à l'exploitation des ressources maritimes](#) (4.4.1.11) pour assurer la pérennité des ressources marines et assurer le maintien des activités économiques qui y sont associées.
- Les [prises accidentelles, les rejets en mer](#) (4.4.1.9) et les [engins de pêche perdus en mer](#) représentent des nuisances pour la biodiversité marine, que des techniques adaptées et des mesures de protection permettent de réduire grandement.

Enjeux et pressions sur le milieu marin et ses ressources (suite)

- L'exploitation des ressources marines implique des efforts continus pour faire une utilisation responsable et optimale des produits de la mer, incluant la **valorisation des coproduits** par des solutions innovantes, exploitant le maximum de la ressource pêchée et réduisant les matières résiduelles.
- La **surpopulation de certaines espèces** (4.4.1.7) est actuellement le sujet de recherches pour déterminer si elle représente une nuisance potentielle ou avérée à d'autres espèces, notamment à l'Île Brion.

Efforts déployés

- Le travail municipal d'aménagement territorial est proactif pour le contrôle des pressions anthropiques et pour la protection environnementale.
- Les organismes en environnement travaillent à la protection et à la restauration des milieux côtiers, humides et hydriques, avec le soutien des programmes disponibles et des expertises provinciales, fédérales et locales. Les connaissances du territoire sont bonifiées continuellement.
- Des efforts sont en cours pour caractériser le patrimoine naturel de l'archipel, développer des indices de vulnérabilité adaptés.
- L'usage et la protection des milieux sont l'objet de plusieurs consultations et comités qui permettent une implication citoyenne.
- Des outils de gestion intégrée du territoire sont réclamés et le travail est mené pour les faire aboutir d'ici 2026, en particulier le projet de Parc régional éclaté.
- Les industries de la pêche et de la mariculture travaillent avec MPO et MAPAQ pour adapter les techniques, monitorer les ressources et prévenir les risques.
- La collectivité cherche un consensus pour l'établissement d'un Parc marin de pêche, entre préoccupation des industries, exploitation des ressources, autres usages du milieu marin, et préservation des ressources et du milieu marin.

Limites, blocages, inadéquations

- L'action locale de protection est forte, proactive, concertée et portée par les bonnes expertises, mais les enjeux sont énormes pour une si petite communauté et les moyens financiers souvent insuffisants.
- Les coûts pour maintenir la conservation de milieux naturels sensibles sont très élevés pour la collectivité insulaire.
- Manne économique, la saison touristique représente un coût environnemental et une pression saisonnière forte sur les milieux.
- Ce territoire unique requiert des solutions spécifiques, adaptées, qui sont souvent coûteuses en raison de l'éloignement géographique et de la spécificité insulaire, et qui sont parfois complexes à financer en vertu des programmes existants.
- Les procédures intergouvernementales dans plusieurs dossiers majeurs peuvent être fastidieuses, marquées par de longs délais, en dépit de la pertinence non contestée des cadres légaux, des concertations et des expertises des différentes institutions.

Conclusions

La TCR-ÎM conclut qu'il faut :

Pour établir une vision structurante

- Que soient pleinement pris en compte les services écologiques assurés par les milieux naturels dans le développement des Îles.
- Que la prospérité de l'archipel s'appuie sur le développement durable et la protection d'un patrimoine naturel exceptionnel à transmettre aux générations futures.
- Que soit assuré l'encadrement concerté des différents usages anthropiques des milieux, pour en partager l'accès et les bénéfices, sans nuire à ces milieux fragiles ni à leur biodiversité.

Pour développer la reconnaissance

- Que soit reconnue la proactivité de la Communauté maritime, porteuse de mesures environnementales protectrices, visant à ce que le développement ne se fasse pas aux dépens des écosystèmes.
- Que soit reconnues les expertises locales dans la gestion du territoire et la protection des écosystèmes, notamment les organismes en environnement, ainsi que les multiples initiatives de concertation dans lesquelles les acteurs et actrices du territoire et les citoyen.nes sont investi.es pour assurer le respect de la biodiversité et les usages récréatifs et économiques.
- Que la voix et les expertises de la collectivité insulaire soient entendues dans la gestion et le développement des zones protégées sous juridictions provinciale et fédérale pour valoriser ce patrimoine naturel, et dans l'avancement de projets tels que la mise en valeur des terres publiques ou le Parc marin de pêche.
- Que la collectivité insulaire poursuive ses collaborations avec les autorités en question, et avec les expertises locales, provinciales, notamment universitaires, pour faire le suivi des problématiques et travailler à l'adoption de solutions adaptées au contexte insulaire.
- Que l'archipel soit doté de moyens financiers pérennes et adaptés pour assurer ce devoir de préservation.

Pour développer la reconnaissance (suite)

- Que soit reconnue et soutenue l'implication des pêcheurs et pêcheuses, des mariculteurs et maricultrices et des transporteurs maritimes (groupe CTMA) pour la diminution de l'empreinte environnementale de leurs activités
- Que soit poursuivi le travail auprès des plaisanciers et des autres usagers nautiques.
- Que soient reconnus et soutenus les efforts du milieu agroalimentaire en faveur d'une production qui accroît l'autonomie alimentaire de l'archipel sans nuire à la qualité de l'eau et des milieux naturels.

Pour mettre en action outils et expertises

- Que les outils de gestion intégrée du territoire souhaités par la collectivité soient mis en place pour assurer la protection et le bon usage des zones protégées.
- Que les outils de protection, de restauration des milieux, de suivi de la biodiversité portés par les organismes en environnement et la Communauté maritime soient soutenus pour alléger les pressions anthropiques problématiques.
- Que le financement des organismes en environnement, meilleurs connaisseurs des milieux et des usagers, soit bonifié et pérennisé afin de mener à bien leur rôle.
- Que soient soutenues les initiatives des acteurs et actrices de l'eau dont les moyens de subsistance sont liés à des milieux marins en santé, et dont les connaissances doivent être mises à contribution pour la préservation des ressources et des écosystèmes marins et des plans d'eau intérieurs.
- Que soit concrètement mis en application le décret sur l'insularité pour soutenir les actions identifiées et soutenues par la TCR-ÎM.
- Que l'archipel soit paré aux éventuels accidents maritimes.

Pour mobiliser

- Qu'un travail permanent d'éducation, de sensibilisation soit le gage d'une préservation pérenne, portée collectivement.
- Que les résident.es et les touristes reçoivent les informations et les moyens d'action, dont ils sont demandeurs.
- Que les organismes en environnement continuent leur travail impératif, et que des outils de gestion intègrent des aspects de sensibilisation.

La TCR-ÎM choisit de privilégier les orientations suivantes pour guider le plan d'action :

1. Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots
2. Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages
3. Maintenir l'intégrité des habitats marins et la pérennité des ressources halieutiques

Plus spécifiquement, la TCR-ÎM a élaboré les objectifs suivants :

1. D'ici 2035, réaliser dix (10) initiatives visant la protection de la biodiversité insulaire dans la ZGISL
2. Jusqu'en 2035, réaliser dix (10) interventions (soit une par année) visant le rétablissement des espèces à statut dans la ZGISL
3. D'ici 2035, réaliser cinq (5) interventions de protection ou restauration des milieux humides et hydriques de la ZGISL
4. Jusqu'en 2035, réaliser dix (10) veilles (soit une par année) des espèces exotiques envahissantes floristiques dans la ZGISL
5. D'ici 2035, produire cinq (5) outils favorisant une utilisation harmonieuse du territoire de la ZGISL
6. D'ici 2035, aménager durablement cinq (5) sites dunaires et côtiers accueillant des activités récréatives dans la ZGISL
7. D'ici 2035, doter le milieu d'un (1) outil de réponse en cas d'incident maritime dans la ZGISL
8. D'ici 2035, réaliser cinq (5) initiatives visant l'amélioration de la qualité des habitats marins dans la ZGISL
9. D'ici 2035, réaliser deux (2) projets favorisant une exploitation durable et concertée des ressources halieutiques dans la ZGISL

Plan d'action

ORIENTATION I

Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots

Objectif 1

D'ici 2035, réaliser dix (10) initiatives visant la protection de la biodiversité insulaire dans la ZGISL

- HB.1.1 Protéger et mettre en valeur les habitats d'espèces fauniques et floristiques par une stratégie concertée d'intendance de l'habitat
- HB.1.2 Participer à la remise en état des infrastructures, à l'acquisition de connaissances et à la relance du programme éducatif de la Réserve écologique de l'Île-Brion
- HB.1.3 Développer des outils d'éducation relative à l'environnement sur les écosystèmes, la biodiversité et les espèces à statut

Objectif 2

Jusqu'en 2035, réaliser dix (10) interventions (soit une par année) visant le rétablissement des espèces à statut dans la ZGISL

- HB.2.1 Faire le suivi et l'application des mesures de protection d'espèces à statut particulier (faune et flore)
- HB.2.2 Mener des campagnes de sensibilisation dans les écoles sur les espèces marines à statut

Objectif 3

D'ici 2035, réaliser cinq (5) interventions de protection ou restauration des milieux humides et hydriques de la ZGISL

- HB.3.1 Élaborer et mettre en application le Plan régional des milieux humides et hydriques
- HB.3.2 Planifier et réaliser les restaurations prioritaires des milieux humides et hydriques
- HB.3.3 Protéger les terres agricoles pour la faune champêtre par le biais de démarches de conciliation entre habitats fauniques et pratiques agricoles

Objectif 4

Jusqu'en 2035, réaliser dix (10) veilles (soit une par année) des espèces exotiques envahissantes floristiques dans la ZGISL

- HB.4.1 Mettre en application, bonifier et faire le suivi du Plan d'intervention contre les espèces exotiques envahissantes floristiques

ORIENTATION 2

Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages

Objectif 5

D'ici 2035, produire cinq (5) outils favorisant une utilisation harmonieuse du territoire de la ZGISL

- HB.5.1 Mettre en place un outil de gestion des terres publiques, conciliant protection, usages et développement durable
- HB.5.2 Évaluer la faisabilité pour l'établissement d'un Parc marin de pêche bénéfique à tous et respectueux des ressources et écosystèmes marins
- HB.5.3 Mettre en œuvre la démarche PHa/REs, une approche intégrée et collaborative pour la conservation et la gestion des habitats d'espèces en péril
- HB.5.4 Relancer les Comités de gestion intégrée des plans d'eau intérieurs

Objectif 6

D'ici 2035, aménager durablement cinq (5) sites dunaires et côtiers accueillant des activités récréatives dans la ZGISL

- HB.6.1 Améliorer l'encadrement de la circulation motorisée en milieu fragile
- HB.6.2 Diminuer la pression sur les écosystèmes côtiers par un aménagement concerté et intégré des accès aux milieux côtiers, respectueux des dynamiques écosystémiques et adapté aux usages
- HB.6.3 Doter le territoire des infrastructures nécessaires à une pratique encadrée et écoresponsable du kitesurf aux Îles

Objectif 7

D'ici 2035, doter le milieu d'un (1) outil de réponse en cas d'incident maritime dans la ZGISL

- HB.7.1 Inventorier les données existantes sur le patrimoine naturel et les usages du littoral en préparation à un potentiel incident maritime
- HB.7.2 Mettre en œuvre une approche collaborative et intégrée pour l'amélioration de l'état de préparation devant un potentiel incident maritime

ORIENTATION 3

Maintenir l'intégrité des habitats marins et la pérennité des ressources halieutiques

Objectif 8

D'ici 2035, réaliser cinq (5) initiatives visant l'amélioration de la qualité des habitats marins dans la ZGISL

- HB.8.1 Localiser et récupérer les engins de pêche perdus en mer par les pêcheurs côtiers de l'archipel
- HB.8.2 Planifier les restaurations, suivis et interventions nécessaires sur les herbiers de zostère
- HB.8.3 Soutenir la lutte aux espèces aquatiques envahissantes et établir un plan de lutte à l'ascidie jaune dans le port de Cap-aux-Meules

Objectif 9

D'ici 2035, réaliser deux (2) projets favorisant une exploitation durable et concertée des ressources halieutiques dans la ZGISL

- HB.9.1 Analyser la faisabilité d'augmenter l'accès récréatif aux ressources marines en concertation avec le milieu
- HB.9.2 Optimiser la valorisation des ressources pêchées via le développement de solutions et de débouchés pour les coproduits de l'industrie de transformation des produits de la mer

Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots

Objectif I : D'ici 2035, réaliser dix (10) interventions visant la protection de la biodiversité insulaire dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'intervention(s) visant la protection de la biodiversité insulaire réalisée(s)

ACTION HB.I.I

\$\$\$

🕒🕒🕒🕒

Protéger et mettre en valeur les habitats d'espèces fauniques et floristiques par une stratégie concertée d'intendance de l'habitat

Porteur

Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine

Description

Avec sa Stratégie d'intendance de l'habitat élaborée en 2016, la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine a identifié les secteurs importants à préserver pour les espèces en péril et les habitats connexes, afin de préserver le patrimoine naturel et culturel des Îles. Les propriétaires privés sont les principaux acteurs de la conservation en milieu naturel et leur contribution sera grandement sollicitée.

Acteurs de soutien

Attention Fragîles, Comité ZIP, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Municipalité de Grosse-Île, propriétaires privés

Financement

- . CMÎM
- . Donateurs locaux (ou autres)
- . Fondations
- . Programmes gouvernementaux

Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots

Objectif I : D'ici 2035, réaliser dix (10) interventions visant la protection de la biodiversité insulaire dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'intervention(s) visant la protection de la biodiversité insulaire réalisée(s)

ACTION HB.1.2

\$\$\$



Participer à la remise en état des infrastructures, à l'acquisition de connaissances et à la relance du programme éducatif de la Réserve écologique de l'Île-Brion

Porteurs

Attention Fragîles - Communauté maritime + Comité directeur et Comités de gestion dédiés

Description

Pour garantir l'intégrité écologique de la Réserve écologique de l'Île-Brion et une mise en valeur de ce milieu exceptionnel, des travaux pour l'acquisition de connaissances sur les écosystèmes de l'île, en préalable à la remise en état et à la relance demandées du programme éducatif, doivent se poursuivre. Les organismes et experts locaux offrent leur expertise en soutien, et participent activement via le Comité directeur et les deux Comités de gestion mis en place.

Acteurs de soutien

Attention Fragîles, CAMI, Campus des Îles du CGI, CGMR, Comité ZIP, CTMA, Municipalité de Grosse-Île, UQAR, ULaval

Financement

. MELCCFP

Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots

Objectif I : D'ici 2035, réaliser dix (10) interventions visant la protection de la biodiversité insulaire dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'intervention(s) visant la protection de la biodiversité insulaire réalisée(s)

ACTION HB.I.3

\$\$

🕒🕒🕒🕒

Développer des outils d'éducation relative à l'environnement sur les écosystèmes, la biodiversité et les espèces à statut

Porteur

Attention Fragiles

Description

Le développement d'outils d'éducation et de sensibilisation sur les enjeux des écosystèmes, de la biodiversité et des espèces à statut précaire sont essentiels afin d'engager la communauté dans la protection de ces milieux. De nouvelles approches et outils seront développés au cours des prochaines années afin de rejoindre de nouveaux publics) ainsi que pour mieux rejoindre certains groupes d'utilisateurs du territoire. Des outils variés verront le jour : capsules vidéo, panneaux d'interprétation, sorties et activités participatives dans les milieux naturels, présentations dans les écoles, collaborations avec les clubs et associations, plateforme en ligne participative pour les citoyens, formations pour certains groupes-cibles.

Acteurs de soutien

ACPSI, ASVI, Centres de services scolaires des Îles et Eastern Shores, Club VTT des Îles, Comité ZIP, CMÎM, East Point Management Committee, ECCC, Municipalité de Grosse-Île, La Salicorne, SCÎM

Financement

. CMÎM
. ECCC
. FFQ

Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots

Objectif 2 : Jusqu'en 2035, réaliser dix (10) interventions (soit une par année) visant le rétablissement des espèces à statut dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'intervention(s) visant le rétablissement des espèces à statut réalisée(s)

ACTION HB.2.1

\$\$

🕒 🕒 🕒 🕒

Faire le suivi et l'application des mesures de protection d'espèces à statut particulier (faune et flore)

Porteur

Attention Fragîles

Description

Attention Fragîles réalise depuis près de 30 ans des activités de suivi, d'inventaire et de protection d'espèces en péril prioritaires sur le territoire, en collaboration notamment avec le Service canadien de la faune d'ECCC. Les espèces principalement ciblées sont le Pluvier siffleur, le Grèbe esclavon et l'Aster du golfe Saint-Laurent. Les pressions naturelles et anthropiques sur ces habitats côtiers et ces espèces sont en constante augmentation. Des suivis et des travaux sont nécessaires en continu pour intervenir et mettre en place des mesures de protection efficaces.

Acteurs de soutien

Comité ZIP, CMÎM, SCÎM

Financement

. ECCC
. FFQ

Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots

Objectif 2 : Jusqu'en 2035, réaliser dix (10) interventions (soit une par année) visant le rétablissement des espèces à statut dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'intervention(s) visant le rétablissement des espèces à statut réalisée(s)

ACTION HB.2.2

\$\$



Mener des campagnes de sensibilisation dans les écoles sur les espèces marines à statut

Porteur

Comité ZIP

Description

Plusieurs espèces marines à statut fréquentent les eaux entourant les Îles de-la-Madeleine, notamment la baleine noire, la tortue luth, le loup à tête large et le loup tacheté. Le Comité ZIP créera des outils pédagogiques bilingues adaptés pour les classes du primaire, du secondaire et de la formation professionnelle, dont le DEP en pêche pour sensibiliser la communauté à l'importance de ces espèces dans l'écosystème marin.

Acteurs de soutien

Campus des Îles du CGI Centre de services scolaires des Îles et Eastern Shores, MPO

Financement

. MPO

Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots

Objectif 3 : D'ici 2035, réaliser cinq (5) interventions de protection ou restauration des milieux humides et hydriques de la ZGISL

Indicateur : Nombre d'intervention(s) de protection ou de restauration des milieux humides et hydriques réalisée(s)

ACTION HB.3.1

\$\$

⌚ ⌚ ⌚

Élaborer et mettre en application le Plan régional des milieux humides et hydriques

Porteurs

Communauté maritime – Comité ZIP

Description

Un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) propre aux terres privées du territoire doit être élaboré et adopté par la Communauté maritime. Les actions contenues dans le PRMHH, visant la protection et la conservation des milieux humides et hydriques, seront ensuite mises en œuvre par les différents acteurs de la communauté afin d'atteindre, d'ici 2035, l'objectif de zéro perte nette de milieux humides et hydriques en terres privées sur l'archipel.

Acteurs de soutien

Attention Fragîles, SCÎM

Financement

. FASL
. MAMH
. MELCCFP

Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots

Objectif 3 : D'ici 2035, réaliser cinq (5) interventions de protection ou restauration des milieux humides et hydriques de la ZGISL

Indicateur : Nombre d'intervention(s) de protection ou de restauration des milieux humides et hydriques réalisée(s)

ACTION HB.3.2

\$\$\$



Planifier et réaliser les restaurations prioritées des milieux humides et hydriques

Porteurs

Communauté maritime – Comité ZIP

Description

Des interventions sont nécessaires pour assurer la protection des milieux humides et hydriques, représentant près du quart de la superficie de l'archipel, face à la perte d'intégrité écologique et aux changements climatiques. Les organismes locaux rassembleront et mettront en œuvre toute l'expertise nécessaire, et la partageront avec les partenaires et les citoyens afin de restaurer les milieux priorités.

Acteurs de soutien

Bon goût frais des Îles, SCÎM, ULaval, UQAR

Financement

. FASL
. FFQ
. MELCCFP

Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots

Objectif 3 : D'ici 2035, réaliser cinq (5) interventions de protection ou restauration des milieux humides et hydriques de la ZGISL

Indicateur : Nombre d'intervention(s) de protection ou de restauration des milieux humides et hydriques réalisée(s)

ACTION HB.3.3

\$\$



Protéger les terres agricoles pour la faune champêtre par le biais de démarches de conciliation entre habitats fauniques et pratiques agricoles

Porteurs

Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine - Bon goût frais des Îles

Description

En partenariat avec le Bon goût frais des Îles, la Communauté maritime et le MAPAQ, un projet de gestion intégrée qui a pour objectif de protéger et de mettre en valeur les terres agricoles des Îles-de-la-Madeleine est mis sur pied. Des ententes de conservation et la réalisation d'aménagements servant à protéger l'habitat de la faune champêtre sont recherchés. Cette démarche vise à permettre une meilleure conciliation entre pratiques agricoles et préservation des milieux humides et hydriques.

Acteurs de soutien

Comité ZIP, CMÎM, MAPAQ, producteurs, propriétaires privés

Financement

. CMÎM
. MAPAQ
. MELCCFP

Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots

Objectif 4 : Jusqu'en 2035, réaliser dix (10) veilles (soit une par année) des espèces exotiques envahissantes floristiques dans la ZGISL

Indicateur : Nombre de veille(s) des espèces exotiques envahissantes floristiques réalisée(s)

ACTION HB.4.I

\$\$



Mettre en application, bonifier et faire le suivi du Plan d'intervention contre les espèces exotiques envahissantes floristiques

Porteur

Comité de travail sur les PEE (AF - ZIP - SCIM - CM)

Description

Un plan d'intervention pour la lutte contre les EEE floristiques a été finalisé en 2019 et vise à orienter les actions des prochaines années, favorisant la concertation, le partage d'expertises, des collaborations et des projets communs. Le plan permettra de s'assurer de solutions locales, efficaces et durables pour régler les enjeux de EEE floristiques identifiés. Les citoyens seront sensibilisés et invités à s'impliquer dans la détection des EEE floristiques et accompagnés dans des processus d'éradication visant leur propriété. En plus de se doter d'une base de données commune compilant l'ensemble des informations liées au EEE floristiques, le comité élaborera des protocoles de caractérisation, de suivi, d'éradication et de gestion des résidus et terres contaminées.

Acteurs de soutien

CMÎM, CERMIM, CGMR, DSP, MTMD

Financement

. CMÎM
. FFQ
. MELCCFP

Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages

Objectif 5 : D'ici 2035, produire cinq (5) outils favorisant une utilisation harmonieuse du territoire de la ZGISL

Indicateur : Nombre d'outil(s) favorisant une utilisation harmonieuse du territoire produit(s)

ACTION HB.5.1

Mettre en place un outil de gestion des terres publiques, conciliant protection, usages et développement durable

\$\$\$

⌚ ⌚ ⌚

Porteur

Communauté maritime

Description

La Communauté maritime et ses partenaires travaillent à mettre en place un projet concerté de mise en valeur et gestion des terres publiques représentant pas moins de 30% du territoire. Le développement d'un outil de gestion des terres publiques permettra d'harmoniser les multiples usages du territoire et de jouer un rôle accru en matière de planification et d'intervention dans l'aménagement d'espaces récréatifs. Seront prises en considération l'exploitation et la protection de toutes les ressources qui s'y trouvent.

Acteurs de soutien

ATR, Attention Fragiles, Comité interministériel régional, Comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement (CCTPE), Comité ZIP, SCÎM

.CMÎM
.MELCCFP
.MRNF
.MAMH (FRR)

Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages

Objectif 5 : D'ici 2035, produire cinq (5) outils favorisant une utilisation harmonieuse du territoire de la ZGISL

Indicateur : Nombre d'outil(s) favorisant une utilisation harmonieuse du territoire produit(s)

ACTION HB.5.2

Évaluer la faisabilité pour l'établissement d'un Parc marin de pêche bénéfique à tous et respectueux des ressources et écosystèmes marins

\$



Porteurs

Comité de concertation dédié

Description

Une évaluation de la faisabilité d'une création conjointe, fédérale-provinciale, d'une aire marine protégée aux Îles-de-la-Madeleine est nécessaire dans la poursuite de ce projet, entamé en 2004. Le Comité de concertation dédié s'assurera que les préoccupations de tous les acteurs locaux sont intégrées à la vision concertée. Le secteur de la pêche y a donc une place prépondérante.

Acteurs de soutien

ACPIQ, Associations et représentants de pêcheurs, ATR, Attention Fragiles, CERMIM, Comité ZIP, représentants du secteur de l'éducation, réseau muséal des Îles-de-la-Madeleine

Financement

. Parcs Canada
. MELCCFP

Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages

Objectif 5 : D'ici 2035, produire cinq (5) outils favorisant une utilisation harmonieuse du territoire de la ZGISL

Indicateur : Nombre d'outil(s) favorisant une utilisation harmonieuse du territoire produit(s)

ACTION HB.5.3

\$\$\$



Mettre en œuvre la démarche PHa/REs, une approche intégrée et collaborative pour la conservation et la gestion des habitats d'espèces en péril

Porteur

Attentions Fragiles

Description

Attention Fragiles vise à faire émerger une vision commune, une approche intégrée et collaborative pour la conservation et la gestion des habitats de l'archipel. Cette démarche vise à développer une approche collaborative et intégrée de la conservation et de la gestion des habitats avec les acteurs clés, soutenir la mise en œuvre de stratégies concertées et de mesures de conservation prioritaires pour la protection des espèces en péril, renforcer les capacités des acteurs à intégrer des mesures de conservation d'habitats d'espèces en péril dans leur gouvernance et leurs pratiques et atténuer l'incidence humaine sur les habitats et les espèces visées, par une amélioration des pratiques et une harmonisation des usages.

Acteurs de soutien

ACPSI, ASVI, ATR, autres utilisateurs locaux, Club VTT des Îles-de-la-Madeleine Inc., CMÎM, Comité ZIP, LLio, SEKHA, SCÎM

Financement

. ECCC

Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages

Objectif 5 : D'ici 2035, produire cinq (5) outils favorisant une utilisation harmonieuse du territoire de la ZGISL

Indicateur : Nombre d'outil(s) favorisant une utilisation harmonieuse du territoire produit(s)

ACTION HB.5.4

\$



Relancer les Comités de gestion intégrée des plans d'eau intérieurs

Porteur

Comité ZIP

Description

Mis sur pied il y a plus de 20 ans, les Comités de gestion intégrée des plans d'eau intérieurs n'ont pas été sollicités depuis plusieurs années, par un manque de moyens financiers. Ils représentent une force pour le territoire, assurent une veille sur les plans d'eau de l'archipel et permettent de soutenir l'usage écoresponsable et concerté de ces milieux. Ces Comités représentent un lieu d'implication des madelinots, un espace d'expression et de partage d'une « science citoyenne » du milieu par ses usagers qui est essentielle. Leur relance permettra d'assurer une veille continue et efficace sur le territoire.

Acteurs de soutien

ACPSI, ASVI, Associations de pêcheurs, Attention Fragiles, Club VTT des Îles, CMÎM, SCÎM

Financement

. FASL
. FFQ
. MELCCFP
. MPO

Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages

Objectif 6 : D'ici 2035, aménager cinq (5) sites dunaires et côtiers accueillant des activités récréatives de façon durable dans la ZGISL

Indicateur : Nombre de site(s) dunaire(s) côtier(s) accueillant des activités récréatives aménagé(s) de façon durable

ACTION HB.6.1

\$\$\$

🕒🕒🕒🕒

Améliorer l'encadrement de la circulation motorisée en milieu fragile

Porteurs

Attention Fragîles - Communauté maritime

Description

La circulation motorisée dans les milieux naturels crée une pression importante sur les écosystèmes, en particulier dunaires et côtiers. La collaboration entre les usagers, les autorités et les organismes environnementaux est essentielle afin d'adapter et d'améliorer les aménagements, les réglementations et les pratiques de circulation motorisée dans les milieux naturels. En plus des concertations, nombre d'initiatives sur le terrain seront réalisées : caractérisation de sentiers, rationalisation et aménagement adéquat d'accès et de sentiers, signalisation, etc.

Acteurs de soutien

ACPSI, CCTPE, Club VTT des Îles, Comité de suivi du RMS PDE, Comité ZIP, East Point Management Committee, Municipalité de Grosse-Île, SCÎM, Table VHR

Financement

. FASL
. FFQ (programme VHR)
. ECCC

Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages

Objectif 6 : D'ici 2035, aménager cinq (5) sites dunaires et côtiers accueillant des activités récréatives de façon durable dans la ZGISL

Indicateur : Nombre de site(s) dunaire(s) côtier(s) accueillant des activités récréatives aménagé(s) de façon durable

ACTION HB.6.2

\$\$



Diminuer la pression sur les écosystèmes côtiers par un aménagement concerté et intégré des accès aux milieux côtiers, respectueux des dynamiques écosystémiques et adapté aux usages

Porteurs

Attention Fragîles - Comité ZIP - Communauté maritime

Description

La multiplication des pressions sur les écosystèmes requiert une rationalisation des aménagements d'accès aux zones côtières. En concertation avec les acteurs du milieu, il est souhaité de mettre en place des méthodes adaptées pour minimiser l'impact de ces accès sur les dynamiques écosystémiques. L'amélioration des techniques d'aménagement, un entretien des infrastructures, un suivi en continu de celles-ci, ainsi que des communications aux citoyens plus efficaces permettront de soutenir des usages respectueux du milieu naturel à long terme.

Acteurs de soutien

ATR, Club VTT des Îles, Club des motoneigistes, Commission consultative « Loisir, culture, vie communautaire », Sentiers Vents et marées,

Financement

- . Agence canadienne de l'eau (Programme Interactions Communautaires)
- . CMÎM
- . FASL
- . FFQ

Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages

Objectif 6 : D'ici 2035, aménager cinq (5) sites dunaires et côtiers accueillant des activités récréatives de façon durable dans la ZGISL

Indicateur : Nombre de site(s) dunaire(s) côtier(s) accueillant des activités récréatives aménagé(s) de façon durable

ACTION HB.6.3

\$



Doter le territoire des infrastructures nécessaires à une pratique encadrée et écoresponsable du kitesurf aux Îles

Porteurs

Communauté maritime - Association de sports de vent des Îles

Description

La pratique du kitesurf et autres sports de vent ayant gagné en popularité dans les dernières années, il est pertinent d'encadrer la pratique, de sensibiliser les usagers aux règles et aux zonages pour éviter les conflits d'usage autant que la dégradation des écosystèmes des plans d'eau intérieurs. Une concertation de tous les usagers visant à créer des installations pour le kitesurf qui soient adaptées aux besoins, respectueuses du milieu et de ses autres usages sera entamée. Cette démarche inclut la création et la diffusion d'outils de sensibilisation des usagers madelinots et visiteurs.

Acteurs de soutien

ACPSI, ATR, Attention Fragîles, Comité ZIP, Commission consultative « Loisir, culture, vie communautaire », Fédération Québécoise de Kite, écoles de kitesurf

Financement

.CMÎM
.ECCC
.FFQ

Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages

Objectif 7 : D'ici 2035, doter le milieu d'un (1) outil de réponse en cas d'incident maritime dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'outil(s) de réponse en cas d'incident maritime développé(s)

ACTION HB.7.1

\$



Inventorier les données existantes sur le patrimoine naturel et les usages du littoral en préparation à un potentiel incident maritime

Porteurs

CEGRIM - Comité ZIP

Description

Un partage des connaissances locales et un arrimage d'expertise géomatique seront mis en œuvre dans le but d'inventorier les données existantes sur le patrimoine naturel et les usages du littoral et des écosystèmes pouvant être affectés par un potentiel incident maritime. Un portrait du patrimoine naturel et des usages pouvant être affectés par un potentiel incident maritime pourra être réalisé, permettant l'identification de lacunes à combler. Ce travail permettra l'élaboration des indices de sensibilité et de vulnérabilité du patrimoine naturel et socio-économique par le CEGRIM.

Acteurs de soutien

Attention Fragiles, CMîM CTMA, RQM, UQAR

Financement

.RQM
.CEGRIM

Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages

Objectif 7 : D'ici 2035, doter le milieu d'un (l) outil de réponse en cas d'incident maritime dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'outil(s) de réponse en cas d'incident maritime développé(s)

ACTION HB.7.2

\$ \$

🕒 🕒

Mettre en œuvre une approche collaborative et intégrée pour l'amélioration de l'état de préparation devant un potentiel incident maritime

Porteurs

Communauté maritime - CEGRIM

Description

Le portrait des données du patrimoine naturel et des usages permettant de se préparer à un potentiel incident maritime pourra servir à développer des indices de sensibilité et de vulnérabilité de la zone littorale et marine des Îles-de-la-Madeleine. Cette démarche permettra d'avoir une vision commune sur les enjeux du patrimoine naturel et des usages à protéger en cas d'incident maritime. Ce travail se fera de façon collaborative avec les partenaires du milieu, en particulier avec la Communauté maritime.

Acteurs de soutien

Administrations portuaires, Attention Fragîles, Comité ZIP, CTMA, RQM

Financement

. CEGRIM
. CMÎM
. RQM

Maintenir l'intégrité des habitats marins et la pérennité des ressources halieutiques

Objectif 8 : D'ici 2035, réaliser cinq (5) initiatives visant l'amélioration de la qualité des habitats marins dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'initiative(s) visant l'amélioration de la qualité des habitats marins réalisée(s)

ACTION HB.8.1

\$\$\$



Localiser et récupérer les engins de pêche perdus en mer par les pêcheurs côtiers de l'archipel

Porteurs

Comité ZIP - RPPCI

Description

Chaque année, une quantité non négligeable d'engins de pêche sont perdus en mer. L'impact de ces engins fantômes est multiple : capture des ressources marines; matériaux non-biodégradables se transformant en déchets ; d'empêchement des mammifères marins dans les cordages, etc. En concertation avec les acteurs impliqués, cette initiative permettra de localiser ces engins de pêche fantômes, prioriser des secteurs d'intervention et récupérer ces engins, avant d'en disposer adéquatement selon des solutions adaptées à la réalité insulaire.

Acteurs de soutien

Associations de pêcheurs, CERMIM, CGMR, Merinov

Financement

. MPO

Maintenir l'intégrité des habitats marins et la pérennité des ressources halieutiques

Objectif 8 : D'ici 2035, réaliser cinq (5) initiatives visant l'amélioration de la qualité des habitats marins dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'initiative(s) visant l'amélioration de la qualité des habitats marins réalisée(s)

ACTION HB.8.2

\$\$\$



Planifier les restaurations, suivis et interventions nécessaires sur les herbiers de zostère

Porteurs

Comité ZIP - UQAR

Description

Les herbiers de zostère forment des milieux fragiles, d'une importance majeure pour les écosystèmes des plans d'eau intérieurs, notamment pour l'habitat du poisson. À partir du Portrait des écosystèmes dégradés aux Îles-de-la-Madeleine réalisé par l'UQAR, des actions de restauration visant à résoudre les problématiques identifiées liées aux herbiers de zostère, ainsi que des actions de sensibilisation sur leur importance pour le territoire, seront menées.

Acteurs de soutien

Réseau des Comités ZIP

Financement

- . ECCC
- . FASL
- . FFQ
- . MELCCFP
- . MPO

Maintenir l'intégrité des habitats marins et la pérennité des ressources halieutiques

Objectif 8 : D'ici 2035, réaliser cinq (5) initiatives visant l'amélioration de la qualité des habitats marins dans la ZGISL

Indicateur : Nombre d'initiative(s) visant l'amélioration de la qualité des habitats marins réalisée(s)

ACTION HB.8.3

\$\$

🕒🕒🕒🕒

Soutenir la lutte aux espèces aquatiques envahissantes et établir un plan de lutte à l'ascidie jaune dans le port de Cap-aux-Meules

Porteur

Comité ZIP

Description

Un enjeu de propagation éventuelle de l'ascidie jaune à l'extérieur du port de Cap-aux-Meules où elle est présente et concentrée, est actuellement observé. Un plan d'action qui permettra d'éviter la propagation de ce tunicier sera mis sur pied et ce, en concertation avec les utilisateurs et experts. Parallèlement à cette priorité, des suivis ponctuels des espèces présentes dans les marinas de l'archipel seront également élaborés et la sensibilisation se poursuivra en continu, afin de pouvoir réagir au moment opportun si de nouveaux enjeux critiques apparaissent.

Acteurs de soutien

Administrations portuaires, associations de pêcheurs, associations de plaisanciers, Merinov, MPO

Financement

. MPO

Maintenir l'intégrité des habitats marins et la pérennité des ressources halieutiques

Objectif 9 : D'ici 2035, réaliser deux (2) projets favorisant une exploitation durable et concertée des ressources halieutiques dans la ZGISL

Indicateur : Nombre de projet(s) favorisant une exploitation durable et concertée des ressources halieutiques réalisé(s)

ACTION HB.9.1

\$\$

🕒🕒🕒

Analyser la faisabilité d'augmenter l'accès récréatif aux ressources marines en concertation avec le milieu

Porteurs

Comité ZIP - ACPSI

Description

Une volonté d'accès à une diversité de ressources marines, pour usage personnel est émise par la communauté. Il importe de ne pas développer une pêche récréative au détriment de la pêche commerciale ou au détriment de la ressource. Une gestion saine, prudente et durable des ressources doit donc demeurer l'objectif principal. Cette initiative vise à analyser si un modèle permettant de respecter les allocations disponibles et d'assurer une pêche ordonnée tout en incluant les plaisanciers pourrait être développé, en concertation avec les pêcheurs commerciaux.

Acteurs de soutien

Association de pêcheurs commerciaux, CMÎM, DSPGIM, MPO, MAPAQ

Financement

. MPO

Maintenir l'intégrité des habitats marins et la pérennité des ressources halieutiques

Objectif 9 : D'ici 2035, réaliser deux (2) projets favorisant une exploitation durable et concertée des ressources halieutiques dans la ZGISL

Indicateur : Nombre de projet(s) favorisant une exploitation durable et concertée des ressources halieutiques réalisé(s)

ACTION HB.9.2

\$\$\$

🕒🕒🕒

Optimiser la valorisation des ressources pêchées via le développement de solutions et de débouchés pour les coproduits de l'industrie de transformation des produits de la mer

Porteurs

CERMIM – Usines de transformation

Description

Une volonté de réduire le plus possible des déchets produits par les usines de transformation des produits de la mer, en trouvant des solutions durables, innovantes et rentables pour les ressources auparavant non-utilisées (carapaces de homard et de crabes et autres résidus) est portée par la communauté. Le travail expérimental mené par le CERMIM et l'industrie de transformation commence à porter ses fruits et à trouver des débouchés mais un soutien est important d'ici à ce que des solutions rentables, incluses aux modèles d'affaire, soient trouvées et mises en œuvre.

Acteurs de soutien

CMÎM, CTMA, Ferme Christian Poirier et Fils, MAPAQ, Merinov, MPO

Financement

.DEC
.MEI
.MPO
.RQM

tcrdesiles@zipdesiles.org

330 ch. Principal, bureau 209
Cap-aux-Meules (QC)
G4T 1C9

Mise à jour du document : 2026-07-21



Table de concertation
régionale des Îles-de-la-Madeleine